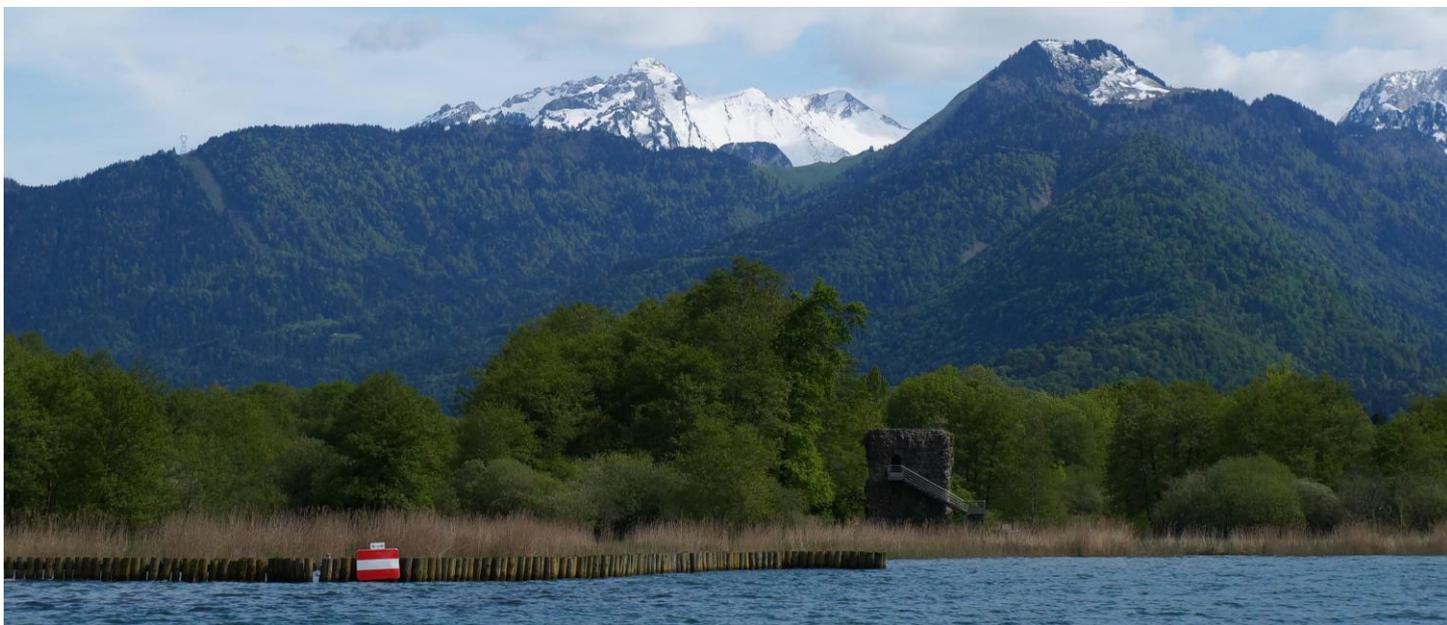




Réserve Naturelle
BOUT DU LAC D'ANNECY



Rapport d'activités 2018

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
1. ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION : BILAN 2018	1
2. GESTION DU TERRITOIRE	1
2.1. DOCUMENTS DE GESTION.....	1
2.1.1. Plan de gestion des réserves naturelles	1
2.1.2. Document d'Objectifs du site Natura 2000.....	1
2.2. ACTIVITES HUMAINES.....	1
2.2.1. Partenariats et sensibilisation	1
2.2.2. Organisation de la surveillance	12
2.2.3. Suivi des autorisations	13
2.2.4. Infractions	16
3. ACTIVITES SCIENTIFIQUES	18
4. ANIMATION ET PEDAGOGIE	19
4.1. ANIMATIONS SCOLAIRES	19
4.1.1. Animation scolaire à la demande	19
4.1.2. Journée Envir'Eau à vélo	19
4.2. ANIMATIONS GRAND PUBLIC.....	19
4.2.1. Sorties estivales ENS.....	19
4.2.2. Sorties à destination du public local.....	21
4.2.3. Animations à la demande (groupes constitués).....	22
5. COMMUNICATION	23
5.1. PRESSE ÉCRITE.....	23
5.2. SITES WEB.....	24
5.2.1. Site Internet du Conservatoire d'Espaces naturels de Haute-Savoie.....	24
5.2.2. Réseaux sociaux	25
5.2.3. Sites Internet de partenaires :	25
5.3. EVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS EN 2018.....	25
5.3.1. Les 20 ans de l'Association des amis de la réserve naturelle du Bout du lac	25
5.3.2. Le jumelage entre Annecy-le-Vieux et la commune de Dori au Burkina Faso avec l'association Echanges Sahel	25
6. INSERTION DANS LES RESEAUX	26
6.1. AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL	26
6.1.1. Réseau des animateurs du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie.....	26
6.1.2. Réseau Empreintes.....	26
6.1.3. Service de garderie des réserves naturelles de Haute-Savoie et Mission Interservices Eau et Nature (MISEN 74) de Haute-Savoie	27
6.2. AU NIVEAU REGIONAL	27
6.2.1. Réseau des réserves naturelles d'Auvergne Rhône-Alpes	27
6.3. AU NIVEAU NATIONAL	27
6.4. AU NIVEAU INTERNATIONAL	28
7. EQUIPE AFFECTEE A LA RESERVE NATURELLE	29
7.1. BILAN SOCIAL.....	29

7.2.	BILAN HORAIRE DE LA RÉPARTITION DES MISSIONS.....	30
8.	BUDGET.....	32
8.1.	RÉCAPITULATIFS BUDGETAIRES 2018.....	32
8.2.	ANALYSE DE L'ANNÉE 2018	33
8.2.1.	Les points d'attention	33
8.2.2.	Clés de compréhension : l'articulation des missions du gestionnaire.....	33
8.3.	PERSPECTIVES D' ACTIONS 2019	34
8.4.	PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2019.....	35

INTRODUCTION

Ce rapport d'activités, sollicité par l'État, a pour objectif d'informer les partenaires de la Réserve naturelle nationale du Bout du lac d'Annecy des actions menées par le gestionnaire pour la gestion, la surveillance, l'animation et l'aménagement des espaces protégés.

Il sera mis à disposition du public sur le site Internet du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (Asters) et il sera présenté lors de la réunion du comité consultatif de la réserve en janvier 2020, sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet d'Annecy.

Ce rapport d'activités a été rédigé par Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (CEN 74), organisme gestionnaire des réserves naturelles dans le cadre d'une convention de délégation de gestion avec l'État, qui lui confie la conservation du patrimoine naturel de ces réserves et la charge de veiller au respect des dispositions des décrets de création. Cette convention a été renouvelée le 24 novembre 2016 pour une durée de cinq ans, renouvelable.

1. ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION : BILAN 2018

Le plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Bout du lac d'Annecy (2010-2019) prévoit, sur ses cinq premières années, des actions détaillées permettant de répondre aux objectifs opérationnels fixés, ceux-ci en lien avec les objectifs à long terme du plan.

Les actions prévues en 2018 permettent de poursuivre la mise en œuvre de la programmation 2010 – 2014.

Pour chacune des actions prévues en 2018, ce tableau récapitule leur état d'avancement :

Opérations programmées en 2018		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
O.L.T.1. Freiner les dynamiques d'évolution banalisantes				
Obj 1.1 Stabilisation et réhabilitation des surfaces herbacées				
AD01 : Obtention de la maîtrise foncière ou d'usage sur les secteurs nécessitant une gestion active	Animation foncière	Mission effectuée. Renouvellement de la convention avec le Conservatoire du Littoral (CDL). 11 parcelles achetées par le CDL suite à l'animation foncière réalisée par le CEN 74	réalisée	en bonne voie
TE01 : Fauche manuelle hivernale avec exportation sur la tourbière alcaline et les milieux environnants	Poursuite des protocoles sur des zones test	Mission effectuée	réalisée	réalisée
	Poursuite de la réflexion sur la possibilité d'une restauration hydraulique du secteur, suite aux études liées au contrat de rivière	Mission effectuée	en bonne voie	en bonne voie
	Essais de restauration hydraulique	Essais de restauration hydraulique par accumulation de matériaux organiques. Les résultats encourageants indiquent l'intérêt de mener ce type d'opérations de manière plus généralisée	réalisée	initiée

Opérations programmées en 2018		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
SE01 : Suivi des résultats de la gestion sur la tourbière basse alcaline et les milieux environnants	Recherche du <i>Liparis de Loesel</i> (suivi des placettes après restauration (n+4))	Mission effectuée. La végétation des placettes restaurées présente un faciès plus diversifié et typique que les milieux environnants	réalisée	réalisée
TE02 : Broyage de restauration de milieux herbacés embroussaillés	Broyage de restauration sur divers secteurs	Mission effectuée	réalisée	réalisée
TE03 : Elimination des ligneux dans la roselière terrestre	Débroussaillage de saulaies et coupe d'arbres dans la roselière Eau Morte Ouest, etc.	Organisation d'un chantier bénévole avec les amis de la réserve	réalisée	réalisée
AD02 : Suivi de la mise en œuvre avec les agriculteurs locaux d'un retour à des pratiques favorables sur les secteurs restaurés	Suivi des contrats MAEc en lien avec les agriculteurs	Mission effectuée	réalisée	réalisée
SE04 : Suivi des résultats de la gestion agricole des milieux d'intérêt et enregistrement des pratiques	Suivi en lien avec la chambre d'agriculture	Le suivi de la gestion se fait par le garde en lien direct avec les exploitants. Pas de liens avec la Chambre d'Agriculture	en bonne voie	en bonne voie
TE04 : Broyage estival tardif des milieux herbacés restaurés	Broyage d'entretien	Mission effectuée	réalisée	réalisée
Obj 1.2 Préservation de la roselière lacustre				
PO01 : Sensibilisation à l'application des réglementations propres aux roselières lacustres	Diffusion de l'information aux usagers potentiels	Mission effectuée au cours des opérations de surveillance et de gestion	réalisée	réalisée
TE05 : Élimination des épaves et bois flottants	Coordination de l'action et participation	Mission effectuée (soutien de bénévoles et de l'équipe de gardes des RN de Haute-Savoie)	réalisée	réalisée

Opérations programmées en 2018		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
TE06 : Mise en œuvre et suivi des méthodes de gestion de la roselière lacustre proposées par l'étude SILA	Suivi des résultats de ces méthodes de gestion	Lien avec le SILA sur la poursuite des actions	réalisée	réalisée
AD03 : Recherche de solutions pour modifier la régulation du niveau du lac	Rencontre avec les autorités compétentes	Décision prise suite à la sécheresse de l'été 2018 de restaurer un marnage contrôlé du lac (+/- 30 cm autour de la cote 80 au cours de l'année)	réalisée	réalisée
O.L.T. 2. Maintenir ou orienter les modes de fonctionnement naturels				
Obj 2.1 Accompagner l'évolution des milieux dynamiques ou fonctionnels autonomes				
AD04 : Accompagnement des procédures de définition et réalisation des travaux indispensables sur les cours de l'Ire et de l'Eau Morte	Veille et appui technique sur les projets de travaux	Pas de projet porté par les partenaires	RAS	RAS
SE06 : Surveillance des embâcles sur l'Ire et l'Eau morte	Surveillance	Mission effectuée	réalisée	réalisée
SE07 : Surveillance des activités humaines dans les zones où le gestionnaire n'intervient pas activement	Surveillance	Mission effectuée	réalisée	réalisée
O.L.T.3. Améliorer l'état de conservation des autres milieux et espèces d'intérêt				
Obj 3.2 Préserver le Crapaud commun durant ses migrations entre la réserve et les versants				
TE08 : Sauvetage des crapauds lors de la migration pré-nuptiale printanière	Pose du dispositif de sauvetage et suivi	Mission effectuée	réalisée	réalisée

Opérations programmées en 2018		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
AD05 : Accompagnement de la mise en place du passage à petite faune	Intégration de ce projet lors de l'aménagement de la voie verte sur la rive Est du lac	Mission en cours, en lien avec le CD74 (travaux entamés au début de l'hiver 2018-2019)	réalisée	en bonne voie
Obj 3.3 Lutter contre les espèces invasives				
AD06 : Intégrer la problématique des espèces invasives aux travaux de gestion des milieux	Prévoir des mesures pour éviter la dissémination de ces espèces après travaux	Préconisations inscrites au cahier des charges pour les prestataires, contrôles par le garde	réalisée	réalisée
TE09 : Réaliser des travaux d'élimination/arrachage des espèces invasives	Intervention sur l'ensemble des espèces	Mission effectuée	réalisée	intitiée
SE11 : Suivre l'évolution des secteurs où les travaux d'arrachage ont été réalisés	Suivis botanique et photographique	Stage réalisé en 2017, suivi par la mise en place de mesures de gestion. RAS en 2018	réalisée	en bonne voie
O.L.T.4. Améliorer la connaissance et anticiper l'évolution de la réserve naturelle				
Obj 4.1 Affiner la connaissance des espèces en établissant ou complétant les inventaires				
SE12 : Définir les priorités d'inventaire et les modalités de recueil des données	Définition de protocoles	Pour le moment, pas de nouveaux inventaires identifiés sur des groupes d'espèces	réalisée	réalisée
SE13 : Réaliser les inventaires ou compléments d'inventaires	Selon opportunités	Relevés occasionnels des espèces faune et flore ; suivis réguliers pour certains groupes (ornithologie, Castor), lancement d'une thèse sur les espèces exotiques envahissantes et leurs interactions avec les pollinisateurs (accompagnement au lancement)	réalisée	réalisée
AD08 : Développer le partenariat avec les naturalistes spécialisés	Contacts, échanges	Mission effectuée	réalisée	réalisée

Opérations programmées en 2018		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
AD09 : Développer les compétences internes par la formation	Stages de formation	3 jours de formation suivis par le garde en octobre (Prévenir et gérer les situations relationnelles difficiles, formation continue pour les gardes des espaces naturels réglementés). Journée de formation sur le handicap et les outils pédagogiques suivis par l'animatrice. Formation à la rédaction des plans de gestion suivant la nouvelle méthodologie RNF suivie par la conservatrice adjointe	réalisée	réalisée
Obj 4.2 Comprendre les dynamiques fonctionnelles de la réserve				
SE15 : Accompagner la réalisation d'une étude sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin versant	Accompagnement à travers le Contrat de bassin Fier et Lac	Inscription d'actions de restauration programmée dans la seconde phase du contrat de bassin (courant 2019)	RAS	RAS
Obj 4.3 Analyser la fréquentation du site et la rendre compatible avec les objectifs de conservation				
SE17 : Intégrer les résultats de l'étude dans la gestion de la fréquentation	Poursuite de l'adaptation des supports d'accueil, etc.	Mise en place de diverses améliorations des conditions d'accueil tous publics, réflexion sur les capacités d'accueil maximales du site	réalisée	réalisée
Obj 4.4 Mettre en place un observatoire				

Opérations programmées en 2018		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
SE19 : Mettre en place le suivi de l'Ire	Réflexion sur l'opportunité de mettre en place cette opération	Suivi photographique de l'évolution du delta	réalisée	réalisée
SE20 : Définir une stratégie globale de suivi des habitats et des espèces	Réflexion sur les conditions de mise en place de cette opération	Actualisation des données régulière, mais pas de stratégie de suivi arrêtée (à définir au cours du prochain plan de gestion)	en bonne voie	réalisée
SE21 : Définir les éléments à intégrer à l'observatoire des activités humaines et les modalités de leur suivi	Réflexion sur les conditions de mise en place de cette opération	Suivi de la fréquentation par écocompteur	réalisée	réalisée
Obj 4.5 Accompagner les activités de recherche, solliciter et animer le Comité scientifique				
RE01 : Poursuite des programmes de recherche du Comité scientifique	Pas de programme de recherche programmé en 2018	Opérations de suivis scientifiques réalisés	réalisée	réalisée
AD10 : Intégration des demandes ponctuelles	Prise en compte des demandes	Lancement d'un travail de thèse sur les espèces exotiques envahissantes : participation à la sélection des terrains et espèces cibles au sein de la réserve	réalisée	réalisée
AD11 : Augmentation de l'implication du Comité scientifique sur la réserve	Réunions, contacts réguliers	Mission effectuée	réalisée	réalisée

Opérations programmées en 2018		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
O.L.T.5. Accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine				
Obj 5.1 Aménagement du sentier pour l'accueil du public handicapé				
TE10 : Entretien des infrastructures de la réserve	Entretien suite à l'usure et aux dégradations	Alarmes régulières suite à l'usure de matériel d'accueil (platelage)	réalisée	en bonne voie
	Entretien ou aménagements en vue d'améliorer l'adéquation entre la fréquentation du site et sa préservation	Mission effectuée (remplacement du sentier des roselières, participation active dans le projet d'accessibilité porté par la commune de Doussard côté plage ouest)	réalisée	réalisée
Obj 5.2 Aménagement de la Tour de Beauvievier et de ses abords				
PI01 : Réalisation d'une étude des éléments architecturaux aux abords de la Tour de Beauvievier	Reportées dans la prochaine programmation 2019 - 2028	Sans objet	RAS	RAS
PI02 : Définition d'un plan de valorisation et d'aménagement de la Tour et de ses abords			RAS	RAS
Obj 5.3 Gestion de l'aire de stationnement des véhicules				
TE10 : Entretien des infrastructures de la réserve (parking)	Réflexions sur l'adéquation entre la fréquentation et les infrastructures	Recherche de budgets pour optimiser les places de stationnement ; projet repoussé en 2019	réalisée	en bonne voie
Obj 5.4 Gestion et animation dans et autour de la réserve				
PI03 : Activités d'animation	Organisation de visites, présence lors d'évènements, etc.	Mission effectuée	réalisée	réalisée
PI04 : Activités de sensibilisation	Organisation de visites, présence lors d'évènements, etc.	Mission effectuée	réalisée	réalisée

Opérations programmées en 2018		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
AD14 : Implication dans la vie de l'Association d'Amis de la Réserve	Réunions, contacts réguliers, implications sur diverses actions	lien avec l'opération SOS crapauds : organisation de formations, coordination des opérations de sauvetage, évènement de communication/bilan de l'année ; organisation de chantiers bénévoles de gestion ; émergence d'un projet de panneau sur le Chêne et d'un audioguide	réalisée	réalisée
	Proposition d'un programme d'évènements sur l'année (soirées films, conférences, sorties, etc.)	Organisation d'une journée pour les adhérents en octobre 2018 : visite du lac du Bourget animée par le garde	en bonne voie	en bonne voie
Obj 5.5 Gestion de la surveillance et de la garderie				
PO03 : Activités de garderie	Surveillance et signalétique réglementaire	Mission effectuée	réalisée	réalisée
PO04 : Développer et structurer les tournées de surveillance	Améliorer le fonctionnement	Mission effectuée (pas de modification majeure)	réalisée	réalisée
O.L.T.6. Favoriser l'intégration de la réserve naturelle dans l'environnement socio-économique local				
Obj 6.1 Renforcer le rôle de la réserve comme intégrateur de partenariat				
AD15 : Association des acteurs aux différentes actions les concernant	Réunions, contacts réguliers	Mission effectuée	réalisée	réalisée
	Renforcement des liens avec la Commune de Doussard		réalisée	réalisée

Opérations programmées en 2018		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Commentaires / explications	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés
AD16 : Intégration des objectifs des acteurs locaux à la gestion du territoire dans la mesure où ils restent compatibles avec les objectifs de protection	Veille et implication sur les projets des acteurs locaux (Pôle Lacustre Doussard, aménagement Glière,...)	Mission effectuée	réalisée	réalisée
AD17 : Participation à l'animation de la politique Natura 2000 sur la Cluse du lac d'Annecy	Réunions, contacts réguliers	Mission effectuée	réalisée	réalisée
AD18 : Renforcer le rôle de la réserve comme territoire support à des programmes internationaux	Mise en œuvre du projet "Grands Lacs Alpains"	Mission effectuée	réalisée	réalisée
Obj 6.2 Gestion des problèmes posés par des espèces issues de la réserve				
AD19 : Assistance technique pour la résolution des problèmes de collision du sanglier sur la RD 1508	Veille et mise en place de moyens d'action pour remédier à ce problème, en lien avec les partenaires concernés	Système de détecteurs de traversées de la faune et avertissement des automobilistes le long de la départementale mis en place ; opération de décantonnement du gibier réalisée en octobre	réalisée	en bonne voie
Obj 6.3 Mener à bien l'application du plan de gestion				
AD20 : Travail administratif	Travail courant	Mission effectuée	réalisée	réalisée
AD21 : Évaluation annuelle	Travail courant	Mission effectuée	réalisée	réalisée
AD22 : Evaluation quinquennale du plan de gestion	Travail courant	Mission effectuée	réalisée	réalisée
AD24 : Développement de l'équipe du gestionnaire	Formation, équipement	Mission effectuée	réalisée	réalisée

2. GESTION DU TERRITOIRE

2.1. DOCUMENTS DE GESTION

2.1.1. Plan de gestion des réserves naturelles

Asters CEN 74 a été reconduit comme gestionnaire de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy pour une durée de cinq ans.

Le plan de gestion de la réserve naturelle du Bout du Lac d'Annecy 2010 - 2019 a été validé par le CSRPN, le 12 mars 2009, et par le CNPN, le 18 mars 2010. 2018 est sa huitième année de mise en œuvre. Les actions prévues sur la programmation 2010-2014 se sont poursuivies sur 2018.

Une évaluation du plan de gestion a été réalisée en suivant la nouvelle méthodologie de rédaction et d'évaluation des documents de gestion portée par l'Agence Française pour la Biodiversité.

Une formation a été suivie par la conservatrice adjointe du site et une stagiaire de Master 1 pour une bonne compréhension des nouveautés de cette nouvelle méthodologie. Cette formation a été pilotée par les Réserves Naturelles de France, et s'est déroulée pendant 2 jours au mois d'avril au siège de RNF puis 3 jours en mai à Annecy.

Deux tomes du nouveau plan de gestion ont été rédigés sur le courant de l'année 2018. L'état des lieux a été finalisé, de même que la définition de la stratégie et des enjeux.

En raison du départ en congé maternité de la conservatrice adjointe et de la vacance simultanée du poste de responsable de service Réserves Naturelles au CEN 74, la suite de la rédaction du plan de gestion a été mise en pause à partir d'octobre 2018.

Les objectifs du futur plan de gestion ainsi que les fiches actions sont à finaliser au cours de l'année 2019. Une proposition de nouvelle arborescence a déjà été réalisée suite à l'évaluation du plan de gestion à mi-parcours.

2.1.2. Document d'Objectifs du site Natura 2000

Pour la gestion des milieux remarquables, le plan de gestion prend en compte, dans sa programmation, les actions mises en évidence dans le document d'objectifs du site.

Le précédent document d'objectifs Natura 2000 du site FR 8201720 « Cluse du lac d'Annecy – Entité du Marais du Bout du Lac d'Annecy » 2007 - 2012 n'a pas été rédigé de nouveau. Néanmoins, sa programmation a été reconduite et se calque sur celle du plan de gestion de la réserve naturelle.

2.2. ACTIVITES HUMAINES

2.2.1. Partenariats et sensibilisation

a) *Collectivités et établissements publics*

Conseil Départemental de Haute-Savoie

Durant l'été, onze sorties ont été réalisées sur la Réserve naturelle du Bout du lac grâce aux financements alloués par le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles. Les sorties étaient organisées autour de plusieurs thèmes distincts (faune, flore, milieux humides, découverte à la tombée de la nuit).

Asters a travaillé avec le CD74 à la définition du projet de halte ornithologique au lieu-dit Glière. Ce projet initialement ébauché par Asters entre 2015 et 2016, a depuis été intégré au réaménagement dans le cadre du projet de voie verte par le CD74 (voir détail dans le paragraphe Commune de Doussard). Le projet PRO a été présenté à la fin du mois de février 2018.

Cette année encore, Asters a travaillé conjointement avec le CD74 pour la mise en place de la piste cyclable sur le tronçon de Doussard. Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie avec le partenariat du Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy financent en effet l'installation d'un passage à petite faune (« crapauduc ») entre Glières et Verthier (Doussard) pour permettre à des centaines de crapauds communs d'effectuer chaque année

leur migration de reproduction entre le Bois de Verthier et la Réserve naturelle, séparés par la route départementale 909a.

Les travaux ont commencé en septembre 2018 et se termineront avant la saison estivale 2019. Asters-CEN 74 assure le suivi technique et scientifique de ce projet en partenariat étroit avec les financeurs. Dix passages de types tunnel (diamètre 40 cm) seront installés sous la route pour permettre aux animaux de traverser en toute sécurité ; ils seront guidés vers ces tunnels par un caniveau en béton installé de chaque côté de la route.



Figure 1 : Caniveau canalisant les amphibiens et la petite faune, et tunnels d'entrée et de sortie (photos 2019)

Communes et Communautés de Communes

▪ **La Commune de Doussard**

La Commune de Doussard est le premier partenaire du gestionnaire. Sont évoqués et discutés, avec elle, tous les projets à mettre en place sur la réserve.

En 2018, plusieurs dossiers ont été suivis et des événements marquants ont eu lieu :

- **Projet de Pôle Lacustre.** La Commune de Doussard a lancé un projet de requalification du port. Dans le cadre de ce réaménagement (« pôle lacustre » ou « Douss'Plage »), la commune et Asters CEN 74 ont souhaité améliorer l'accès depuis la plage de Doussard vers la réserve naturelle en le rendant accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et en reculant de la plage vers le camping le cheminement afin de préserver au mieux le delta de l'Ire et créer une zone tampon entre la plage et la réserve. Ce secteur remarquable de la réserve naturelle est en effet devenu très sensible au dérangement à cause de la fréquentation touristique grandissante. Le projet de réaménagement des cheminements, établi en concertation entre tous les partenaires, est présenté en page suivante ; les travaux sont programmés pendant l'année 2019.

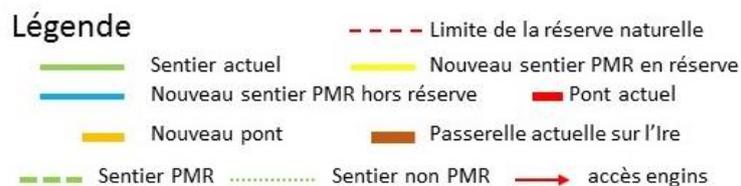


Figure 2 : Projet de réaménagement des accès et cheminements dans la réserve naturelle

- L'aménagement d'une halte ornithologique le long de la piste cyclable, au lieu-dit Glières. L'ancienne base nautique de Glière bordant la réserve naturelle au nord-est va faire l'objet en 2019 de travaux de renaturation portés et financés par le Conseil Départemental en concertation technique et scientifique avec Asters-CEN 74. Le site sera dépollué et renaturé (destruction des constructions anciennes et du muret béton, évacuation des bateaux épaves, plantation) et un observatoire ornithologique sera installé afin de permettre au grand public d'observer la faune des roselières de la réserve tout en améliorant sa quiétude. Le projet de réaménagement du secteur, établi en concertation entre tous les partenaires, est présenté en page suivante ; les travaux sont programmés pendant l'année 2019.

Plan d'ensemble

Séquence 3 > La prairie publique

Aménagement simple dans l'esprit existant

Chêne remarquable à conserver (hors projet)

Tracés Voie verte et allée piétonne déplacés pour conserver jardin de berge (hors projet)

Jardin de berge conservé

Accès pelouse de détente

Arceaux vélo, corneille de tri, emmarchement

Voie verte et allée piétonne

Stationnement + trottoir (hors projet)

Autres remarquables existants

Autres remarquables existants

Haie basse vivaces / arbustes

Haies transversales supprimées

Peulouse libre continue

Secateur renaturation ponctuelle

Anse aquatique

Parvis et espace humide - espace ouvert

Berge maçonnée et emmarchements

conservés - placette de contemplation - bancs

Ponton au delà de la berge renaturée (hors projet)

Front de lac

Pupitre - support de signalétique (hors projet)

Mise à l'eau pour embarcations légère sur grève existante

Parvis piéton / cycles

Massif d'rhéophytes, Bancs, arceaux vélo, corbeilles de tri

Voie verte déplacée le long de la route (hors projet)

Espace naturel recomposé

Zone naturelle / reconquête végétale par sélection d'essences -

Prairie de molinie Arbres et arbustes

Qual maçonné supprimé

Berge naturelle recomposée - génie écologique

Parcours bois surélevé et plateforme d'observation avec palissade et rambarde accoudoir

Qual maçonné supprimé

Berge naturelle recomposée - génie écologique

Voie verte déplacée le long de la route (hors projet)

Espace naturel recomposé

Zone naturelle / reconquête végétale par sélection d'essences -

Prairie de molinie Arbres et arbustes

Qual maçonné supprimé

Berge naturelle recomposée - génie écologique

Parcours bois surélevé et plateforme d'observation avec palissade et rambarde accoudoir

Qual maçonné supprimé

Berge naturelle recomposée - génie écologique

Voie verte déplacée le long de la route (hors projet)

Espace naturel recomposé

Zone naturelle / reconquête végétale par sélection d'essences -

Prairie de molinie Arbres et arbustes

Qual maçonné supprimé

Berge naturelle recomposée - génie écologique

Parcours bois surélevé et plateforme d'observation avec palissade et rambarde accoudoir

Qual maçonné supprimé

Berge naturelle recomposée - génie écologique

Principe de génie végétal des secteurs de renaturation

Les deux secteurs restaurés s'orienteront vers un aménagement de restauration très rustique. Ce parti pris prend en compte :

- Les faibles contraintes mécaniques auxquelles les berges seront soumises
 - La présence de plateviages qui permettront une maîtrise de la fréquentation et donc des piétements
 - Des hauteurs de berge faibles et un espace disponible relativement confortables pour leur talutage
 - La présence de caissons qui pourront induire des dégâts irréversibles sur les petites plantations
- Les scénarii de restauration proposés se révèlent donc très semblables. C'est principalement la forme des terrassements qui les différenciera ainsi que les profondeurs d'eau obtenues.

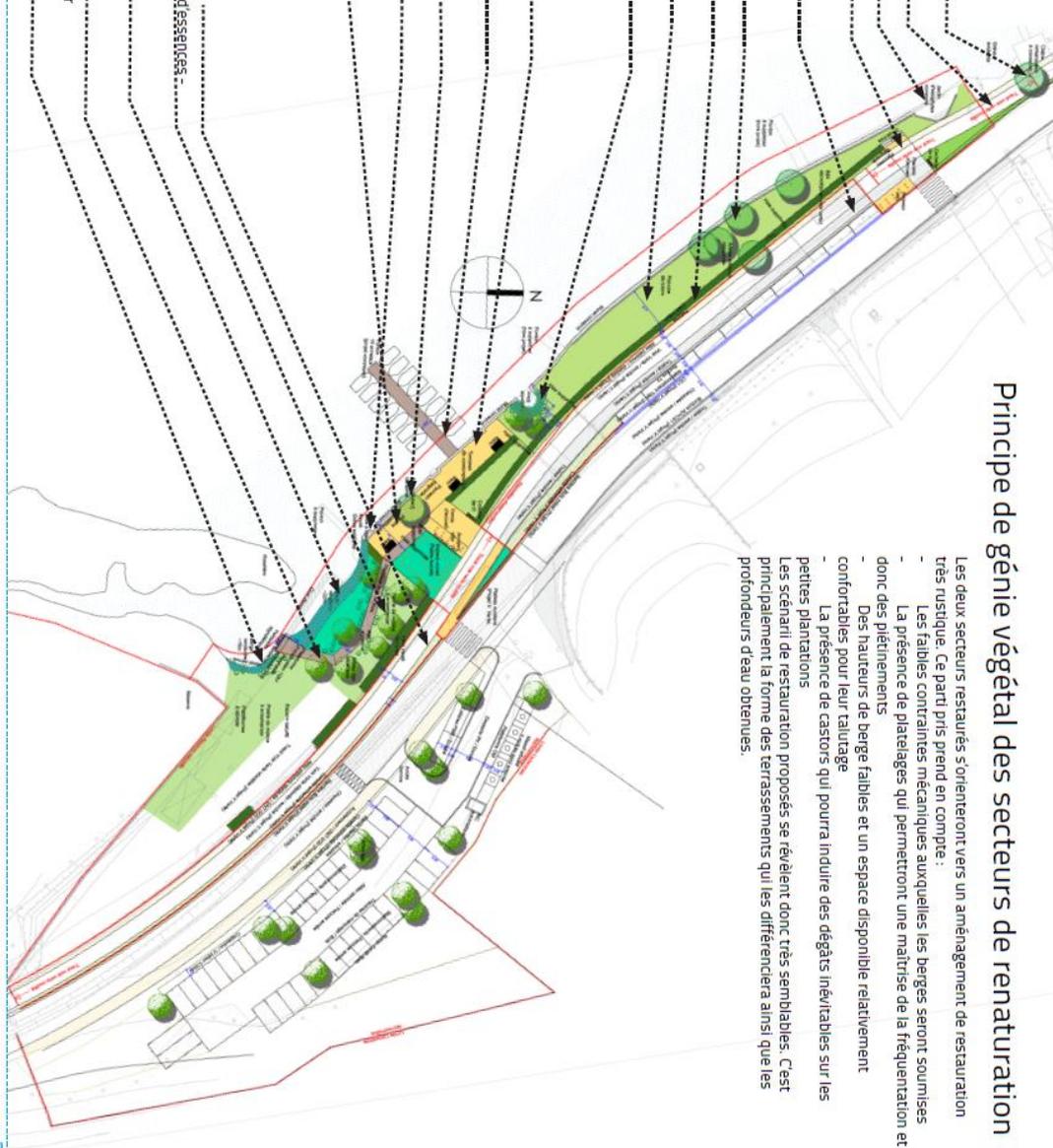


Figure 3 : Projet issu de la notice d'aménagement (© ADP Dubois-Sinbio 02/2018)



Figure 4 : Aspect de la zone en 2018

La Commune de Talloires-Montmin.

La Commune de Talloires-Montmin fournit gracieusement un local technique situé à Talloires, pour l'équipe de gestion des réserves naturelles du Bout du Lac d'Annecy et du Roc de Chère.

Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA)

Le SILA est partenaire sur de nombreux dossiers. Depuis 2002, les relations entre Asters et le SILA sont cadrées par une convention et plusieurs avenants, ayant pour objectif la préservation des zones humides. Une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs a été signée en 2016 pour la période 2017 – 2020. Elle mentionne, notamment, des actions de suivi de l'avifaune en lien avec les travaux de restauration des roselières lacustres, des actions de surveillance, d'animation et de sensibilisation.

Cette année, le SILA et Asters ont collaboré sur divers dossiers : les roselières lacustres, l'entretien du Sentier pour tous, etc.

Dans le cadre de son rôle d'opérateur du site Natura 2000 « Cluse du lac d'Annecy – Entité du Marais du Bout du Lac d'Annecy », le SILA confie à Asters la mise en œuvre des actions de gestion des milieux naturels indiquées dans le document d'objectifs du site. En 2018, aucun financement n'a été accordé pour le volet Natura 2000 aussi les quelques actions prévues dans le Document d'objectifs ont été réalisées via d'autres sources de financements.

Le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres (CdL)

Le Conservatoire du littoral contribue à faciliter la gestion de la réserve naturelle en acquérant régulièrement des parcelles de terrain, dont il délègue ensuite la gestion à Asters-CEN 74. En 2018, le CdL a acquis 11 parcelles au sein de la Réserve naturelle, pour une superficie de 2,5853 hectares, avec l'appui d'Asters CEN-74 pour l'animation foncière (lien entre les propriétaires et le CdL). L'année 2018 a également été marquée par le renouvellement de la convention entre le Conservatoire du Littoral et le Conservatoire d'espaces naturels pour la gestion des parcelles CdL.

Corps de police de l'environnement : ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), ONF (Office National des Forêts) et AFB (Agence Française pour la Biodiversité) dont l'ancien ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)

Les services de garderie de l'ONCFS, de l'ONF et de l'AFB viennent occasionnellement en appui des gardes des réserves naturelles sur certaines missions de police mises en place sur les réserves.

Des relations sont entretenues également dans le cadre de la Mission Interservices de l'Eau et de la Nature « Police de la Nature » de Haute-Savoie (MISEN). En 2018, 1 session d'intervention conjointe a ainsi été organisée autour du lac d'Annecy, dont sur le site de la réserve du Bout du lac. Le garde de la réserve n'a pas été sollicité pour des interventions sur d'autres sites.

Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Asters a collaboré, en 2018, avec le PNR du Massif des Bauges et la Commune de Doussard dans le cadre du projet de Pôle Lacustre (signalétique).

Une animation a été proposée le 29 mai dans le cadre du programme « Echappées en Bauges » du PNR : le projet itinérant (vélo) permet aux personnes qui le souhaitent de faire diverses haltes sur des points d'intérêt du territoire, à la rencontre des projets et des habitants. Le garde de la réserve est intervenu pour présenter la réserve naturelle et sa gestion, ainsi que la collaboration avec le projet de réaménagement de la plage de Doussard toute proche.

Office de tourisme (OT)

Les offices de tourisme du bord du lac d'Annecy sont des partenaires incontournables dans la diffusion de l'information sur les activités d'Asters. Ils relaient, entre autres, les programmes d'animation des réserves naturelles et informent le public de la présence de ces sites. En 2013, les différents offices de tourisme autour du lac se sont regroupés pour former l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy.

Suite à des sollicitations régulières, Asters se propose d'organiser des sorties/formations sur la réserve naturelle à destination du personnel des OT afin de leur présenter les actions menées et la réglementation spécifique. Ces

sorties n'ont pas été menées en 2018, mais il semble intéressant d'en organiser régulièrement au cours des années suivantes, et d'intégrer cette action de sensibilisation partenariale dans le futur plan de gestion.

b) Intégration dans les politiques territoriales

SCOT du Bassin Annécien

Le SCOT du Bassin Annécien a été approuvé le 26 février 2014. Les sites naturels du tour du lac d'Annecy sont bien pris en compte à travers l'objectif 1.1. « Préserver et valoriser les paysages, les milieux naturels et les terres agricole » : la préservation des espaces et des espèces, le maintien de la fonctionnalité écologique et la mise en réseau de ces espaces, ainsi que leur accessibilité, sont mis en avant.

Contrat de Bassin Fier et Lac

Le contrat de Bassin a été validé le 22 mars 2017. Des fiches spécifiques concernant les zones humides et la réserve naturelle du Bout du Lac d'Annecy ont été rédigées :

- « Élaborer et mettre en œuvre des plans de gestion des zones humides »,
- « Mettre en œuvre des projets pilotes de reconquête des zones humides ».

Le plan de gestion de la réserve a commencé à être repris en 2018 ; le départ en congé maternité de la conservatrice n'a pas permis de finaliser l'opération au cours de l'année civile.

PLU Intercommunal (PLUI) –Communauté de Communes du Pays de Faverges

Le PLUi a été approuvé le 20 octobre 2016 par le Conseil communautaire.

Site Natura 2000 de la Cluse du Lac d'Annecy

Il a été décidé en 2016 de ne plus faire de comité de pilotage général du site Natura 2000 « Cluse du Lac d'Annecy » (regroupant les APPB de Saint-Jorioz, du marais de Giez, Doussard et Faverges et les réserves naturelles du Bout du Lac d'Annecy et du Roc de Chère), mais de faire des copils géographiques.

Commissions du SILA

La convention pluriannuelle d'objectifs qui lie Asters et le SILA pour la protection des espaces naturels et des zones humides du tour du lac (dont la réserve du Bout du Lac) a été renouvelée le 2/02/2017 pour 4 ans pour un montant annuel de 20 000 €. Ce montant comprend des actions de surveillance et de sensibilisation du public sur les différents sites.

c) Usagers

Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie (FDC 74), ACCA de Doussard et Chasse privée de Verthier

Des relations courantes et cordiales sont entretenues avec ces partenaires.

En 2017, le Conseil départemental de Haute-Savoie a financé, avec l'appui et le conseil de la FDC 74, l'installation d'un système de détection des grands animaux le long de la RD 1508 pour prévenir, par signaux lumineux, les automobilistes quand un animal se présente pour traverser la route.



Figure 5 : dispositif d'alerte clignotant (message + symbole animal sauvage)

Cette mesure semble porter ses fruits, avec une baisse notable de l'accidentologie sur le tronçon. Entre la mise en place au 5 décembre 2017 et le 30 novembre 2018, 14 868 détections de faune ont été recensées, pour 14 collisions connues. Ces chiffres correspondent à une baisse de 80 % du nombre de collisions depuis la mise en place du dispositif (entre 50 et 70 collisions par an les 3 années précédant l'installation).

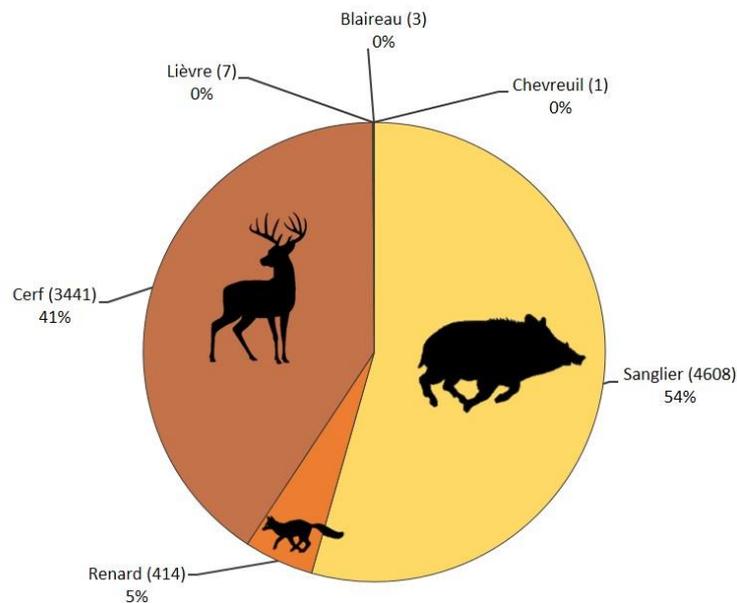


Figure 6 : Typologie des mammifères identifiés par vidéo par le système de surveillance
 © données Instinctivement Nature / Département Haute-Savoie / Neavia technologies 2018

Une battue de type « poussée silencieuse » (sans armes ni chiens) a été réalisée le 19 octobre. Cette opération a été réalisée en concertation et avec l'appui de la Fédération de chasse, de l'ONCFS et la DDT. Deux classes du Lycée agricole de Poisy (ISETA) ont participé à l'opération.

La battue n'a pas permis de faire sortir un nombre important de sangliers et cervidés, compte tenu des difficultés inhérentes à la végétation très dense dans la réserve et à la présence de routes avec une circulation importante autour. L'opération ne sera pas renouvelée suivant les mêmes modalités, et de nouveaux moyens d'action pourront être étudiés si une problématique de sécurité routière s'avérait se présenter de manière accrue.



Figure 7 : Instructions préalables aux participants puis battue en cours

Pêcheurs

Seuls quelques pêcheurs fréquentent occasionnellement les rivières de la réserve naturelle. Il n'y a pas de contact avec ces acteurs en dehors des comités consultatifs et des tournées de surveillance.

Apiculteurs

Trois apiculteurs amateurs exploitent quelques ruches à l'entrée principale de la réserve et le long de la RD 909a.

Manifestations sportives et activités de pleine nature

Le sujet des manifestations sportives en réserve naturelle a fait l'objet de deux groupes de travail au niveau du département ; des clips vidéos de sensibilisation et plusieurs réunions ont eu lieu, à proximité des réserves de montagne.

Au sein des sites de plaine dont fait partie le Bout du Lac et compte tenu d'une densité de fréquentation très importante au regard des surfaces protégées, les manifestations sportives ne sont généralement pas autorisées.

Fédération Française de Vol Libre (FFVL) et clubs de parapente locaux

Asters est en relation, sur le terrain, avec les pratiquants et encadrants des activités de vol libre et veille au respect de la réglementation dans la réserve naturelle. Asters participe également aux réunions de concertation pour la gestion et l'usage du terrain d'atterrissage des stages « incidents de vol » en bordure de la réserve.

La FFVL a notamment été sollicitée afin de déplacer le cheminement d'accès à la réserve côté plage de Doussard de manière à sécuriser au maximum la cohabitation des différents usagers. Le nouveau cheminement a ainsi été dessiné de façon concertée.

Guides et accompagnateurs en moyenne montagne

Suite à la signature de la convention cadre entre Asters et l'ADAM lors de l'Assemblée générale d'Asters de 2014, la démarche de labellisation s'est concrétisée à l'échelle des neuf réserves naturelles de la Haute-Savoie : six accompagnateurs (trices) ont été labellisés en 2017. Cette labellisation a pour but de renforcer les liens et la collaboration entre les accompagnateurs et les équipes d'Asters, notamment sur les aspects diffusion et échange d'informations.

Il n'y a pas eu de nouvel accompagnateur labellisé en 2018 pour le Bout du Lac d'Annecy et le Roc de Chère (labellisation commune pour les deux réserves). Actuellement, cinq accompagnateurs en montagne sont labellisés pour ces deux réserves. Les relations sont bonnes mais peu fréquentes ; certaines sollicitations pour des visites sont redirigées vers ces accompagnateurs suivant les opportunités. Une rencontre a été organisée entre l'animatrice et le garde de la réserve avec les accompagnateurs labellisés pour faire le bilan de l'année écoulée.

Ils sont informés des actualités de la réserve par le biais du bulletin le Castor déchaîné rédigé par l'animatrice (cf. paragraphe suivant).

d) Associations

Association des Amis de la Réserve Naturelle du Bout du Lac (AARN)

Les membres de l'Association des Amis de la Réserve Naturelle du Bout du Lac sont très impliqués dans la vie de la réserve naturelle. Des contacts réguliers sont entretenus et, depuis septembre 2012, une lettre de liaison : « Le castor déchaîné », est publiée périodiquement. La lettre est rédigée par l'animatrice de la réserve avec l'appui du garde et de la conservatrice.

L'équipe de la Réserve est systématiquement invitée aux réunions et les compte-rendu sont transmis, et au moins une personne est généralement représentée. Lors de l'Assemblée générale, du personnel de la réserve est systématiquement présent, et organise un bilan sur l'activité de la réserve de l'année écoulée. Chaque année, le bilan de l'année précédente ainsi que le programme à venir est présenté aux adhérents en présence d'Asters CEN 74 au cours d'une soirée à la nouvelle année (galette des rois) et lors de l'Assemblée générale.

Plusieurs chantiers de gestion de la réserve ont pu être organisés grâce au concours de l'Association d'amis de la réserve. Un chantier de restauration du Delta de l'Ire a permis de réguler les végétaux ligneux menaçant de refermer le delta en octobre. Un chantier de nettoyage des déchets et des éléments déposés par les crues hivernales a aussi été organisé au mois de mars, avec une forte participation des bénévoles, encadrés par l'équipe d'Asters CEN 74. Le nombre très important de participants a permis d'élargir la zone prospectée par rapport aux surfaces nettoyées habituellement, ce qui a entraîné le ramassage d'une quantité record de déchets.



Figure 8 : Prises de vues lors du chantier de nettoyage du delta de l'Ire

Les 20 ans de l'AARN ont été célébrés sur la réserve et ses abords : une journée anniversaire a été célébrée le 23 septembre. Plusieurs animations étaient organisées (chants, ronde, exposition de photographies, création d'une exposition sur bâche à propos de l'histoire de la réserve et de l'association d'amis, production de vidéomathons, repas partagé, atelier sylvothérapie et création artistique encadrés par deux adhérentes de l'AARN...).



Figure 9 : Prises de vue lors de la journée anniversaire de l'association d'amis de la réserve

L'association d'amis a également pris part comme chaque année aux opérations de ramassage des crapauds communs (et autres amphibiens) pour leur faire traverser la route départementale 909a. L'association d'amis est la principale pourvoyeuse de volontaires pour cette action, qui a nécessité une cinquantaine de matinées de ramassage en 2018 !

Le filet a été déposé le 7 février par des bénévoles de l'association, des membres d'Asters et la participation active des élèves du Bac Pro Aménagement paysager de Chavanod, encadrés par leurs professeurs. La formation de tous les intervenants bénévoles pour le ramassage a également été organisée pour s'assurer du respect du protocole et des pratiques à observer dans la manipulation de ces espèces protégées, lors de 3 sessions au total. A l'issue de la saison de suivi, 689 individus ont été observés lors des matinées de mobilisation, entre le 11 février et le 4 avril. Il s'agit de la quatrième meilleure saison depuis le début des suivis, marquée par un fort passage en début de période avec des conditions météorologiques très favorables.

Une sortie au Lac du Bourget a été organisée pour les membres le 26 mai en compagnie du Garde de la réserve naturelle du Bout du Lac qui a fait découvrir les oiseaux du lac du Bourget suivi d'une sortie au marais du Lavours.

France Nature Environnement (FNE 74), ex. FRAPNA

L'association France Nature Environnement (FRAPNA jusqu'en 2019) a participé aux côtés de l'équipe du Bout du lac d'Annecy à un inventaire de recherche d'odonates pour retrouver l'espèce *Oxygastra curtisii*. L'espèce visée n'a pas été observée, en revanche une nouvelle espèce pour la réserve a été trouvée.

Les équipes d'animation d'Asters et de la FRAPNA collaborent aussi régulièrement pour la mise en place d'animations. La complémentarité des deux structures a permis de développer des animations très abouties.

ISETA (Lycée agricole de Poisy-Chavanod)

Comme toutes les années, les étudiants sont venus installer le dispositif de sauvetage des Crapauds communs, mercredi 7 février. En retour, ils ont bénéficié d'une intervention en classe sur les amphibiens. Le lycée intervient également et souvent bénévolement sur des chantiers de gestion dans la réserve naturelle.

Ski Club de Doussard

Pour la troisième année consécutive, le Ski Club de Doussard a convié Asters Cen 74 à leur bal « Lac en fête ». Le gestionnaire a donc tenu un stand en compagnie de l'Association des Amis de la réserve sur le port de Doussard, et proposé une sortie nature crépusculaire sur la réserve naturelle, tout ceci dans une ambiance festive (jusqu'à la pluie battante).

Cette sortie est très demandée et chaque année beaucoup de monde doit ainsi être refusé, cependant un absentéisme important est à déplorer au moment de la sortie elle-même.



Figure 10 : Stand commun lors de la fête du ski-club

e) Entreprises

Base nautique de Doussard

Des contacts réguliers sont entretenus avec la base nautique de Doussard. Un partenariat avec eux permet la mise à disposition d'un amarrage sur un ponton, en secteur bénéficiant d'une surveillance nocturne. Le matériel de navigation pour la surveillance du périmètre de protection peut ainsi être stocké directement sur le bateau en période estivale.

f) Partenaires scientifiques et techniques

Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitude (CREA)

Asters participe au programme de recherche du CREA sur l'impact du changement climatique sur la végétation (programme Phenoclim). Le garde de la réserve naturelle effectue régulièrement les relevés de végétation sur le terrain et transmet les données via le site Internet du CREA.

La station météo, installée dans la prairie proche du parking, continue de fonctionner et est toujours consultable sur le site Internet du CREA (www.creamontblanc.org).

Le Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie (CSRNHS)

Cette année, l'animation du Comité scientifique des RNN de Haute-Savoie s'est structurée autour de trois groupes de travail, concernant de manière très marginale le site du Bout du lac.

	Plénière	Groupe alpage	Groupe glacier	Groupe dérangement hivernal
Dates des rencontres	22 novembre 2018	12 avril, 3 mai, 19 juin et 19 juillet	3 mai et 28 novembre	23 avril, 11 juin et 18 juillet

Cette année, l'animation du Comité scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie s'est structurée autour de trois groupes de travail :

Groupe « Alpages »

Plusieurs journées d'échanges ont été organisées dans le cadre du stage de Perrine Albertone sur les services écosystémiques des alpages de Haute-Savoie.

Groupe « Glaciers »

En mai, un comité de pilotage en présence des membres d'EDF et de Luc Moreau (Glaciolab) a eu lieu à Sallanches. Ce comité a permis d'organiser les campagnes de terrain 2018.

En novembre, une rencontre entre EDF et Asters a permis de présenter les résultats obtenus et de les mettre en perspective avec le contexte glaciaire au niveau mondial. Il a été décidé de valoriser le suivi et les résultats sur le glacier de Tré-la-Tête en 2019, pour les 40 ans de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie.

Groupe « Dérangement hivernal »

Le stage d'Alexandra de Oliveira a été l'occasion de plusieurs temps d'échanges sur les pratiques récréatives en réserve naturelle et les interactions avec la faune sauvage de montagne.

Laboratoire d'écologie alpine de l'Université de Grenoble (LECA)

Une expérimentation a été mise en place par le Laboratoire d'écologie alpine de l'Université de Grenoble, pour étudier les mécanismes d'interactions entre le Solidage (*Solidago canadensis*) et les espèces natives de flore. Des inventaires de terrain sur la réserve naturelle ont permis de sélectionner plusieurs espèces typiques des milieux prairiaux afin de conduire une expérience ex situ sur les interactions entre les plantes exotiques envahissantes telles que le Solidage et les espèces natives.

Cette expérimentation sera poursuivie par un travail de thèse au cours des années 2019-2021, étudiant sur le site du Bout du lac la dynamique de colonisation avec différents gradients de présence de l'espèce, ainsi que les interactions avec les pollinisateurs sauvages ou les abeilles domestiques.

2.2.2. Organisation de la surveillance

La surveillance de la réserve naturelle est principalement assurée par un garde-technicien référent à l'année, dont l'emploi du temps se partage entre la réserve du Bout du Lac et celle du Roc de Chère. La mission de surveillance est principalement concentrée sur le Bout du Lac au cours de la période estivale qui connaît une forte hausse de fréquentation, même si la présence de visiteurs s'étale de plus en plus au cours des quatre saisons. Le garde technicien référent reçoit ponctuellement le renfort des autres gardes des réserves naturelles de Haute-Savoie et des autres services chargés de police de l'environnement (ONCFS, AFB, Gendarmerie, DDT, ONF...).

Dans l'objectif de mieux coordonner les missions de surveillance et de police, Asters a mis en place, ou a participé à plusieurs actions :

a) Service de garderie des réserves naturelles de Haute-Savoie

Il est composé de huit gardes commissionnés des réserves naturelles de Haute-Savoie, appuyés par le coordinateur des gardes ainsi que par les conservatrices, en partie commissionnées également.

Le travail quotidien des gardes est encadré par le coordinateur de la garderie et consigné dans une application informatique « Logeproject » ; cet outil permet la gestion du temps de travail et la programmation des contrôles à effectuer.

La saisie et le suivi des infractions sont faits dans l'application « CRPV », outil développé par l'ONCFS et mis à la disposition des réserves naturelles de France.

Il est organisé tous les deux mois une réunion du service de garderie.

L'année 2018 a également été marquée par le commissionnement de la Conservatrice du site du Bout du lac d'Annecy, ainsi que la préfiguration d'une nouvelle organisation au sein du Service « Réserves naturelles » pour 2019.

b) Relation avec les Parquets

Afin d'assurer le suivi des procédures rédigées par les gardes des réserves naturelles lors d'infractions, plusieurs rencontres et des contacts téléphoniques réguliers ont été réalisés avec les Parquets. Ces contacts se font par l'intermédiaire du Coordinateur de la garderie des réserves naturelles ; ils permettent de garder le lien avec les procureurs et substituts et d'évoquer avec eux les différentes problématiques liées aux infractions.

Une convention fixant les règles en matière de police judiciaire et de police administrative entre l'Etat, ses services (ONCFS et AFB (ONEMA)) et les parquets est en application (politique pénale locale).

c) Groupe Police des Réserves Naturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes (GPRNAURA)

Asters, par l'intermédiaire du coordinateur de la garderie anime le GPRNAURA. Une structuration a été mise en place pour bénéficier d'un référent police au niveau : local (un référent police par gestionnaire de réserve naturelle), départemental (un référent police pour représenter dans la MISEN l'ensemble des réserves naturelles du département) et régional (un référent police pour représenter dans le Groupe métier « Police de l'eau, de la nature et des sites », piloté par la DREAL, l'ensemble des réserves naturelles de la région).

L'animateur du groupe représente également les réserves naturelles de Rhône-Alpes au Groupe métier « Police de l'eau, de la nature et des sites » piloté par la DREAL.

d) Réunions de la MISEN « Police de la Nature » de Haute-Savoie

En 2018, par l'intermédiaire du coordinateur de la garderie, Asters a participé aux réunions de la MISEN « Police de la Nature » de Haute-Savoie.

Toute la programmation des contrôles à effectuer sur la réserve naturelle est intégrée dans le plan de contrôle de la MISEN 74, validé par la Préfecture et les Parquets, un bilan étant effectué chaque année.

Les gardes des réserves naturelles ont participé à des opérations de surveillance dans ce cadre avec les agents des autres services chargés de missions de police de l'environnement (ONCFS, ONF, AFB, Gendarmerie, DDT...).

2.2.3. Suivi des autorisations

a) Autorisations attribuées en 2018 pour la Réserve naturelle du Bout du Lac

Date de l'autorisation	Limite validité autorisation	Objet	Demandeur
01/10/2013	31/12/2018	Prélèvements scientifique CS RN74 2013	Asters
01/10/2013	31/12/2018	Prélèvements scientifiques personnel Asters RN74 2013	Asters
06/03/2015	31/12/2019	Pêche à des fins scientifiques	FDP
01/12/2014	31/12/2018	Destruction de tortues exotiques RNDD et RNBDL	Asters
06-mars-15	31/12/2019	Pêche à des fins scientifiques	ONEMA
01-sept-15	31/12/2019	Capture et relâcher espèces protégées amphibiens	Asters
26-avr-17	31/12/2018	Inventaire libellules	FRAPNA 74
29-août-17	31/12/2018	Inventaire bryophytes CBNA RN74 2017	CBNA
28-déc.-17	31/12/2018	Accès véhicule RNBL 39-17	Asters
28-juin-18	31/03/2019	Demande autorisation débroussaillage terrain privé GAEC l'Arclosan RNBL 41-2017	GAEC l'Arclosan
07-juin-18	15/10/2018	Installation temporaire d'une cabane en bois RNBL 12-2018	Communauté de Communes des Sources du lac d'Annecy
15-juin-18	31/12/2021	Etude de l'impact des plantes envahissantes RNBL et PPRNBL 24-2018	Dr. Laure GALLIEN, chercheuse au Laboratoire d'Ecologie Alpine (LECA)
09-juil.-18	31/12/2018	Etude dynamique spatiale des communautés végétales RNBL 26-2018	Asters
02-août-18	31/12/2018	Etude des roselières du Bout du Lac 32_2018	SAGE Environnement
18-sept.-18	23/09/2018	Manifestation Raconte-moi ta réserve 23 septembre RNBDL 35_2018	Association des Amis de la Réserve du Bout du lac
17-juil.-18	31/12/2018	Remplacement traverses sentier RNBDL 34 2018	Asters
18-sept.-18	31/12/2018	Prospections plantes exotiques envahissantes 41_2018	SILA

b) Autorisations pluriannuelles du Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie et du gestionnaire des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

La liste des scientifiques autorisés à effectuer des prélèvements pour les réserves naturelles de Haute-Savoie est regroupée sur une autorisation préfectorale remise à jour en 2013 (Arrêté n° 2013274-0004 valable jusqu'au 31/12/2018).

Outre ces personnes, l'équipe d'Asters CEN 74 détient également une autorisation de prélèvement (Arrêté n° 2013274-0006 valable jusqu'au 31/12/2018).

L'autorisation attribuée pour les membres du Comité scientifique est nominative, et concerne :

Pétitionnaires autorisés	Type de prélèvements
Monsieur Alain Thomas, Membre associé du Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie.	<ul style="list-style-type: none"> à prélever les coquilles de mollusques, à l'exception des espèces protégées ;
Monsieur Denis Jordan, Membre du Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie.	<ul style="list-style-type: none"> à prélever les parties des végétaux strictement nécessaires à l'identification, dans la mesure où la survie de la population n'est pas menacée. Les espèces protégées ne seront pas prélevées ; à prélever les coquilles de mollusques, à l'exception des espèces protégées ; à capturer des espèces d'odonates, d'orthoptères, de lépidoptères et autres groupes d'insectes, à l'exception des espèces protégées et à prélever les échantillons strictement nécessaires à la détermination si celle-ci ne peut se faire sur place.
Monsieur Jacques BORDON, Membre du Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie	<ul style="list-style-type: none"> à capturer des espèces d'odonates, d'orthoptères, de lépidoptères et autres groupes d'insectes, à l'exception des espèces protégées et à prélever les échantillons strictement nécessaires à la détermination si celle-ci ne peut se faire sur place ; à utiliser, sur sollicitation d'Asters dans le cadre des programmes d'inventaires, des pièges létaux lumineux pour certains groupes d'insectes. Des précautions devront être prises pour éviter toute atteinte à des espèces protégées. à prélever les parties des végétaux strictement nécessaires à l'identification, dans la mesure où la survie de la population n'est pas menacée. Les espèces protégées ne seront pas prélevées ;
Monsieur Jean-Claude LOUIS,	<ul style="list-style-type: none"> à capturer pour identification et relâcher immédiat les espèces d'odonates, d'orthoptères, de lépidoptères et autres groupes d'insectes, à l'exception des espèces protégées ; à collecter les exuvies d'odonates ; à prélever les parties des végétaux strictement nécessaires à l'identification, dans la mesure où la survie de la population n'est pas menacée. Les espèces protégées ne seront pas prélevées ; à prélever des petits mammifères et invertébrés morts pour identification, à l'exception des espèces protégées ; à capturer au filet pour identification et relâcher immédiat des individus de différentes espèces de chiroptères,
Monsieur Alain FAVRE, Membre du Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie et Monsieur Yves GODARD	<ul style="list-style-type: none"> à prélever des carpophores de champignons strictement nécessaires à l'identification dans la mesure où la survie des populations n'est pas menacée.
Monsieur Jean-François DESMET,	<ul style="list-style-type: none"> à capturer au filet pour identification et relâcher immédiat des individus

Pétitionnaires autorisés	Type de prélèvements
Membre du Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie	<p>de différentes espèces de chiroptères,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ à capturer pour identification et relâcher immédiat des individus de différentes espèces de micromammifères (campagnol, mulot, musaraigne). ▪ A capturer pour identification et relâcher immédiat des individus de différentes espèces de reptiles et amphibiens. ▪ A capturer, marquer et relâcher immédiat des lagopèdes. <p><i>Monsieur Desmet devra être détenteur d'une autorisation ministérielle de capture à but scientifique d'espèces protégées*</i></p>
Monsieur Mickael Blanc	<ul style="list-style-type: none"> ▪ à capturer des espèces des coléoptères et autres groupes d'insectes, à l'exception des espèces protégées et à prélever les échantillons strictement nécessaires à la détermination si celle-ci ne peut se faire sur place.

2.2.4. Infractions

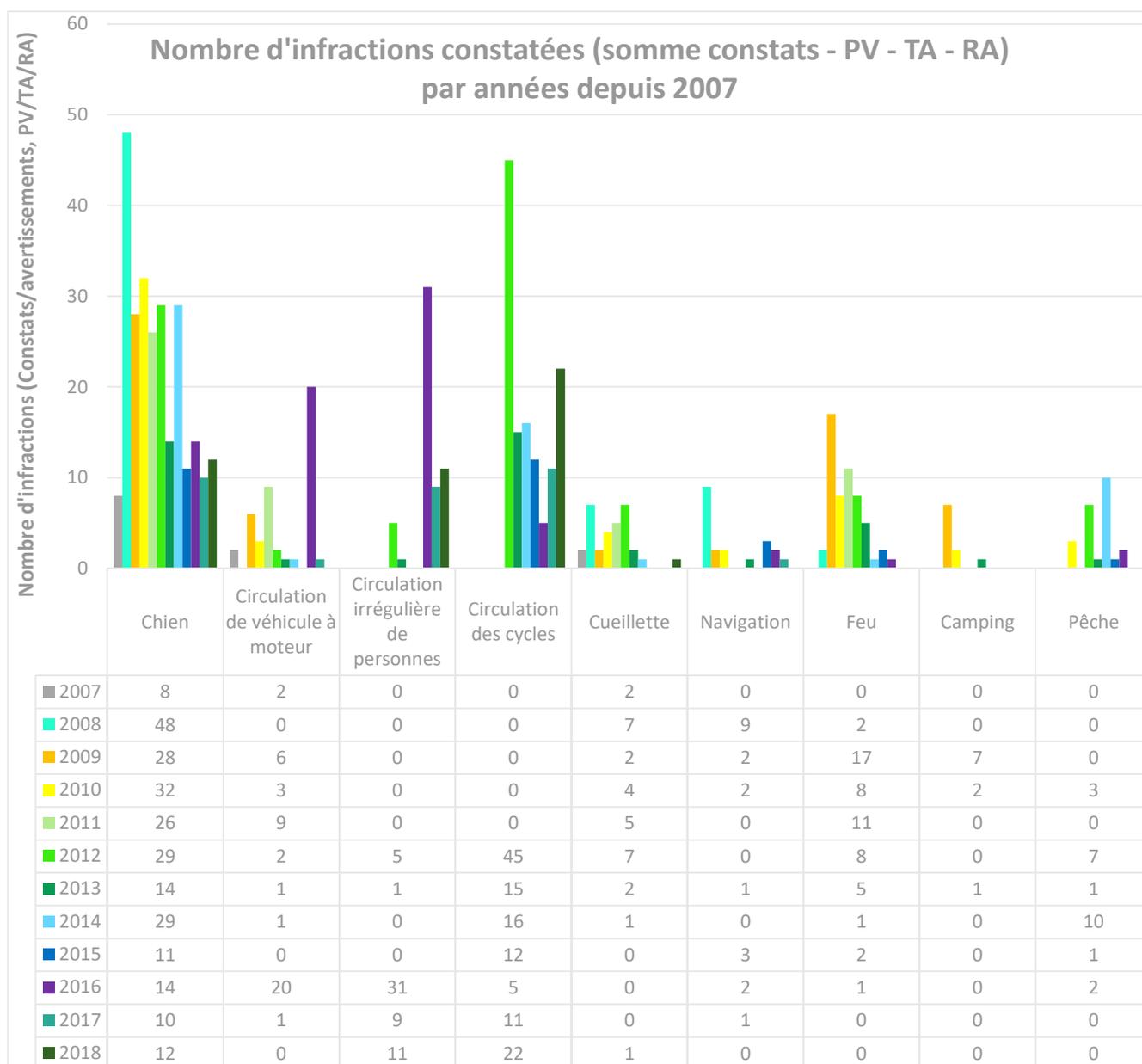
a) Liste des infractions relevées en 2018

Les infractions relevées sur la réserve naturelle au cours de l'année 2018 sont recensées dans le tableau ci-dessous :

Infractions constatées RNN Bout du lac d'Annecy		
Nature de l'infraction	Procédure	2018
Chien	Avertissement Constat simple*	10
	PV/TA/RA	2
Circulation de véhicule à moteur	Avertissement Constat simple*	0
	PV/TA/RA	0
Circulation irrégulière de personnes	Avertissement Constat simple*	6
	PV/TA/RA	5
Circulation irrégulière de chevaux	Avertissement Constat simple*	0
	PV/TA/RA	0
Circulation des cycles	Avertissement Constat simple*	22
	PV/TA/RA	0
Déchets	Avertissement Constat simple*	0
	PV/TA/RA	0
Cueillette	Avertissement Constat simple*	1
	PV/TA/RA	0
Navigation	Avertissement Constat simple*	0
	PV/TA/RA	0
Prélèvement faune	Avertissement Constat simple*	0
	PV/TA/RA	0
Feu	Avertissement Constat simple*	0
	PV/TA/RA	0
Camping	Avertissement Constat simple*	0
	PV/TA/RA	0
Introduction Végétaux	Avertissement Constat simple*	0
	PV/TA/RA	0
Chasse	Avertissement Constat simple*	0
	PV/TA/RA	0
Pêche	Avertissement Constat simple*	0
	PV/TA/RA	0
Instrument sonore	Avertissement Constat simple*	0
	PV/TA/RA	0
Activité commerciale	Avertissement Constat simple*	0
	PV/TA/RA	0
Survol	Avertissement Constat simple*	1
	PV/TA/RA	0
Total infractions RNBL	Avertissement Constat simple*	40
	PV/TA/RA	7
Total		47

*Les constats simples sont des infractions pour lesquelles les gardes n'ont pas eu les moyens, ou les informations nécessaires, pour intervenir.

b) Evolution des types d'infractions



Les infractions liées à la présence des chiens restent les plus importantes. Les problèmes liés à la circulation des cycles ou à la circulation irrégulière des personnes apparaissent à partir de la mise en place de la réglementation, en 2015. Ces infractions ne semblent pas diminuer.

Quelques infractions ne surviennent en revanche que très occasionnellement : c'est le cas des infractions concernant la circulation de chevaux en dehors du sentier cavaliers, du dépôt de déchets (prise sur le vif très difficile), de prélèvements de faune, d'introductions de végétaux, utilisation d'instruments sonores, activités commerciales ou encore actions de chasse.

3. ACTIVITES SCIENTIFIQUES

Les activités scientifiques mises en place sur les réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges sont regroupées dans le [rapport d'activités scientifiques 2018 des réserves naturelles de Haute-Savoie](#). Pour plus de précisions sur les actions présentées dans le tableau ci-dessous, se reporter à ce rapport.

Un exemple d'étude, réalisée en lien avec les chercheurs du Laboratoire d'écologie alpine sur le site du Bout du lac ; est présenté à la suite du tableau.

Thématiques	Réserve naturelle	N° de page du Rapport d'activités scientifiques
Biodiversité	Données faune flore par relevés occasionnels	5
	Données faune recueillies à l'aide des pièges photos	6
	Synthèse des données naturalistes	7
	Suivi paysager du delta de l'Ire	8
	Suivi de l'évolution des roselières	9
	Suivi de la variation d'abondance des oiseaux communs (STOC et STOM)	12
	Suivi des oiseaux d'eau : nicheurs et hivernants	13
	Suivi de la répartition du Castor d'Europe	14
	Suivi de l'évolution des effectifs et dynamique des populations du Crapaud commun	22
	Phénoclim : végétation et changement climatique	25
Vie locale	Suivi de la fréquentation estivale des réserves naturelles	28
Etudes recherche et connaissance	Impact des plantes invasives sur la biodiversité, le fonctionnement et les services d'une réserve naturelle	37
Autre	Les demandes d'autorisations scientifiques, la vie des groupes de travail du Comité Scientifique et les publications / vulgarisation scientifique	43-48

Invimpact : Impact des plantes invasives sur la biodiversité, le fonctionnement et les services d'une réserve naturelle - Dr. Laure GALLIEN & Prof. François MUNOZ – Laboratoire d'écologie alpine

Au printemps 2018 la chercheuse Laure GALLIEN a mis en place une expérience en conditions contrôlées sur le site de l'Université de Grenoble afin d'étudier les mécanismes d'interactions entre le solidage (*Solidago canadensis*) et les espèces natives de zones protégées fortement envahies. Elle a collaboré avec Dominique LOPEZ (botaniste à Asters-CEN 74) pour étudier sur la RNN du Bout du Lac les espèces locales les plus importantes pour la résistance à l'invasion mais aussi les plus sensibles à l'invasion.

Cette collaboration a permis :

- d'identifier de nombreux sites envahis ou non par le solidage,
- d'identifier des espèces natives d'intérêt (*Vicia cracca*, *Lotus corniculatus*, *Lythrum salicaria*, etc.)
- de prélever des graines d'espèces invasives et d'espèces dominantes dans la RNN puis de les semer dans la zone expérimentale du LECA.

La croissance des différentes espèces en présence ou non du Solidage sera suivie jusqu'en 2021.

L'objectif majeur est l'étude des mécanismes par lesquels les plantes envahissantes (ex. *Solidago* spp, Impatiens spp) affectent les réseaux plante-plantes, plante-pollinisateurs, et plante-herbivores.

Une thèse démarre en janvier 2019 sur ce projet.



Figure 11 : Solidage en fleurs au Bout du lac

4. ANIMATION ET PEDAGOGIE

Les animateurs d'Asters ont réalisé, cette année, les animations présentées dans les tableaux ci-après. Pour réaliser ce travail, un stagiaire en BTS GPN au CFMM de Thônes a rejoint l'équipe.

4.1. ANIMATIONS SCOLAIRES

4.1.1. Animation scolaire à la demande

Le tableau, ci-dessous, résume les différents niveaux de classes accueillies. Les demandes scolaires fluctuent énormément d'une année à l'autre. Il y a eu très peu de demandes scolaires en 2018 : seulement 2 classes de la même école.

En 2018 nous ne sommes pas intervenus auprès de l'école de Doussard.

Dates	Ecole	niveau	Nb élèves
4/06/18	Ecole de Menthon	Maternelle	55

4.1.2. Journée Envir'Eau à vélo

Cette journée s'est tenue le mardi 5 juin. Chaque année depuis 2001, le SILA organise une journée à destination des scolaires relevant de son territoire de compétence. Auparavant, elle était principalement orientée vers la pratique du vélo, le partage de l'espace et la sécurité. Elle évolue en 2018 et devient la journée Envir'eau à Vélo, axée davantage sur la découverte et la préservation de l'environnement. Cette journée consiste en des ateliers sur la nature et la pratique du vélo, avec déplacement des enfants en vélo entre les ateliers.

23 classes ont été accueillies par Asters CEN 74 dont 8 au Bout du Lac et 7 aux roselières de Saint-Jorioz. Certaines ont également bénéficié d'une intervention sur la rivière à la salle polyvalente de Doussard.



Figure 12 : Animations scolaires de terrain

4.2. ANIMATIONS GRAND PUBLIC

4.2.1. Sorties estivales ENS

2 types de sorties sont proposées au Bout du Lac l'été : les sorties découverte, tous les mardis matin, et les sorties crépusculaires, un lundi soir sur 2, en alternance avec le Roc de Chère. 10 sorties ont ainsi été proposées en 2018, toutes financées par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie. Elles ont toutes eu du succès grâce au livret des sorties et à une forte affluence touristique estivale sur le bassin annécien.

Type de sorties	Jour de la semaine	Nombre dans l'été	Nombre de participants
Sorties crépusculaires	Lundi soir	4	63
Sorties à thème	Mardi matin	6	59

a) Sorties découverte

Ces sorties sont bien remplies car il y a eu beaucoup de demande. Certaines dépassent les 20 participants alors que d'autres ne sont pas remplies à cause des désistements de dernière minute.

Cet été, nous avons choisi d'enlever une semaine de sorties par rapport aux autres années (la dernière d'août) en plus de la première semaine. Une sortie a été annulée à cause du passage du Tour de France.

Date	Thème	Nombre de participants			Taux remplissage
		Adultes	Enfants	Total	
10-juil	Mille et une merveilles fleuries	7	17	24	120,0%
17-juil	A plumes, à poils, à antennes ou à écailles	Annulée		0	0,0%
24-juil	Entre terre et lac	14	4	18	90,0%
31-juil	Et si on remontait le temps	11	5	16	80,0%
07-août	Mille et une merveilles fleuries	20	5	25	125,0%
14-août	Entre terre et lac	12	7	19	95,0%
21-août	Allons chercher la petite bête	13	8	21	105,0%
TOTAL		77	46	123	102,5%

62,6% 37,4%



Figure 13 : Animation grand public à la réserve naturelle

b) Sorties crépusculaires

Les sorties crépusculaires permettent de découvrir le Bout du Lac autrement, loin de la fréquentation, mais aussi de découvrir le monde de la nuit, un monde inconnu qui fait souvent peur mais qui est riche en découvertes, en émotions et en ambiances (odeurs, sons, couleurs) que le grand public n'a pas l'habitude de côtoyer. C'est une balade en immersion, et quelques activités ludiques ont été proposées.

Ces sorties plaisent beaucoup et ont rassemblé 63 de personnes ; même si les gens s'attendent à voir de grands mammifères, ils ne repartent pas déçus et ils sont surpris par le changement d'ambiance. Pour une deuxième année, ces sorties ont très bien fonctionné même si elles ne sont pas complètes en raison de nombreux désistements de dernière minute.

Date	Nbr participants			Taux de remplissage
	Adultes	Enfants	Total	
08-juil	7	17	24	120%
23-juil	14	1	15	75%
06-août	5	1	6	30%
20-août	14	4	18	90%
Total	40	23	63	69%

4.2.2. Sorties à destination du public local

Ces animations sont proposées en plus des sorties estivales. Elles ont lieu hors vacances d'été et s'adressent dont davantage aux personnes locales. Il peut s'agir de sortie, chantier ou autres évènements. Elles s'inscrivent souvent dans des évènements nationaux, comme la fête de la nature ou Fréquence grenouille ce qui leur donne plus de poids et permet de bénéficier d'une communication plus large. Toutes ces sorties ont pu être financées dans le cadre du projet européen Grands Lacs Alpins.

Sortie	Evènement	Date	Adultes	Enfants
SOS crapauds, dispositif de sauvetage	Fréquence grenouille	Du 7 février au 6 avril	29	1
Mini-formation SOS crapauds	Fréquence grenouille	08/02/2018	11	
Mini-formation SOS crapauds	Fréquence grenouille	10/02/2018	14	
Mini-formation SOS crapauds	Fréquence grenouille	22/02/2018	12	3
Chantier de nettoyage BdL		15/03/2018	15	
Fête à la grenouille	Fréquence grenouille	17/03/2018	25	36
Soirée bilan annuel SOS Crapauds	Fréquence grenouille	06/04/2018	9	1
Sortie Voir l'invisible	Fête de la nature	23/05/2018	6	

a) Fête de la Nature

Pour la 22^e édition de la Fête de la Nature, le thème était « Voir l'invisible ». Une sortie a eu lieu à la réserve naturelle le Samedi 23 mai, rassemblant 6 personnes.

b) Fréquence Grenouille

Comme chaque année, Asters propose un programme d'animation sur les amphibiens dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille. Il y a tout d'abord le dispositif de sauvetage (« SOS Crapauds »), qui en plus de sa dimension scientifique possède un vrai impact de sensibilisation. C'est pourquoi nous effectuons chaque année une communication forte pour trouver des bénévoles. C'est une démarche participative qui accueille une trentaine de bénévoles sans compter tous les visiteurs qui viennent assister à des ramassages. Autour de ce dispositif, 3 matinées de découverte étaient proposées. L'opération a bénéficié de nombreux articles dans la presse. Cette année, le dispositif a regroupé 30 ramasseurs dont 13 nouveaux ! Une soirée bilan a été organisée le 6 avril pour présenter le bilan du sauvetage et rassembler les ramasseurs. Une journée originale a eu lieu le samedi 17 mars. La « Fête à la grenouille » a été organisée à et avec la médiathèque de Faverges, qui a proposé 2 sessions de contes. Au programme, il y avait des jeux pour les familles, une exposition sur les amphibiens et la réalisation d'un vidéomathon du Réseau Empreinte.



Figure 14 : Sorties et chantiers grand public



Figure 15 : Animations et chantiers grand public (2)

4.2.3. Animations à la demande (groupes constitués)

En plus de classes et de sorties grands public, la réserve naturelle accueille souvent des groupes qui en font la demande : associations, structures spécialisées dans le handicap...

Dans la mesure du possible, les sorties sont gratuites pour les personnes en situation de handicap et rentrent dans le projet Grands Lacs alpins.

3 groupes ont été accueillis en 2018 sur la réserve naturelle.

Date	Groupe	Adultes	Enfants
13.09	FAM HEVEA	9	
01.10	Asso SNEP Toujours (Paris)	20	
18.10	Bachelor HEPIA	15	
	Total	44	0

5. COMMUNICATION

5.1. PRESSE ÉCRITE

En 2018, la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy est toujours présente dans les médias, notamment le Dauphiné libéré, Le Messager, l'Essor savoyard, TV8 Mont-Blanc, France 3 Alpes...

DOUSSARD

Plus de huit cents batraciens épargnés lors de l'opération de sauvetage des crapauds

L'opération de sauvetage de crapauds à peine terminée, Asters, gestionnaire de la Réserve naturelle du Bout du Lac a invité les bénévoles à une soirée bilan présentée par Malorie Parchet, ce vendredi soir.

Pas loin du record

Cette vingtième année de sauvetage a battu le record de bénévoles : trente ramasseurs, essentiellement membres des Amis de la réserve naturelle du Bout du Lac, se sont relayés chaque matin du 9 février au 5 avril, pour faire traverser la RD909, entre Verthier et Glières, aux crapauds tom-

bés dans les seaux, pendant la nuit.

L'année 2018 connaît le deuxième plus gros passage depuis le lancement du dispositif avec 801 crapauds sauvés (866 en 2016), malgré des conditions météo défavorables.

L'an prochain, ce site de migration devrait être équipé de crapauducs, avec l'énorme avantage de fonctionner en autonomie et d'assurer l'aller et le retour en toute sécurité. Cependant, les ramasseurs seront encore indispensables car il faudra relever tous les matins le bac de récupération placé au dé-

part du crapauduc pour compter les individus, s'assurer que le dispositif fonctionne et l'améliorer si besoin.

Malorie a remercié les bénévoles, notamment les Amis de la réserve naturelle, qui s'investissent depuis 20 ans, les élèves en Bac pro Aménagement paysager de Chavanod pour l'installation des filets et la commune de Doussard pour son aide.

Le compteur à crapauds, nouveauté de cette année a été très apprécié des bénévoles et des curieux. Photo DR



Les Amis de la Réserve du Bout du Lac fêteront leurs 20 ans le 23 septembre

Le dimanche 23 septembre, la Réserve du Bout du Lac sera mise à l'honneur par les bénévoles de l'Association des Amis de la réserve qui, depuis 20 ans, unis par la même passion pour ces lieux emblématiques, œuvrent, entretiennent et travaillent en étroite liaison avec Asters, le gestionnaire de la réserve.

Créée en juin 1998, l'Association des Amis de la réserve naturelle du Bout du Lac (AARNBDL) est née à l'initiative de quelques d'habitants, amoureux de ce site magnifique et désireux d'agir pour le préserver et malgré tout le promouvoir, le faire connaître, afin que d'autres profitent du calme et de la splendeur de cette promenade dans une nature

préservée.

Depuis un an, les bénévoles se creusent les méninges pour faire de cet anniversaire une grande fête, tout en respectant les lieux, car la réserve du Bout du Lac est l'une des réserves à la réglementation la plus stricte. Après maintes réunions, le programme est alléchant et la nature sera la grande vedette de cette journée du 23 septembre.

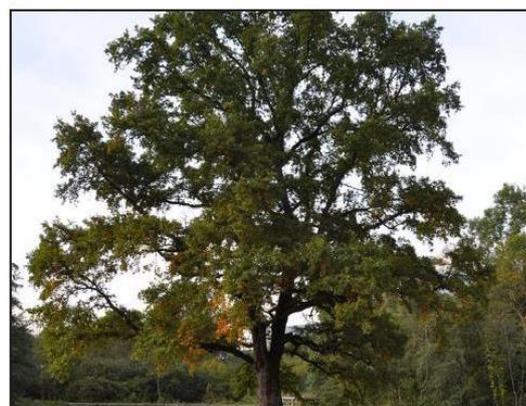
Dès 11 heures, La Korale vous souhaitera la bienvenue en chansons, puis, Isabelle Millet-Ursin, écrivain de Doussard, vous emmènera sur les pas de "l'Amélie de l'Ire" jusqu'au Grand Chêne, qui a si bien su toucher le cœur du Jury lors du Grand Prix de l'arbre de l'année

(Terre Sauvage et ONF), qu'un prix "Coup de cœur du Jury" a été créé spécialement pour lui.

C'est sous son ombrage qu'un grand pique-nique sera organisé en partageant les spécialités de chacun. À 14 heures, Asters remettra officiellement le prix à Mme Le Maire. Puis l'après-midi, des ateliers d'écriture, de communication avec les arbres, de reconnaissance des plantes, viendront clore ce bel anniversaire.

En cas de pluie, un repli est prévu à la Maison des Associations et une ronde autour du Grand Chêne, sera organisée dans l'après-midi, munis de vos plus beaux parapluies.

Marie BERTON



Le grand chêne, majestueux, seul au beau milieu de la prairie, a séduit le jury du concours de l'Arbre de l'année. Photo Le DLMB.

Les employés de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes à l'assaut des plantes invasives de la réserve naturelle



Cette journée de la solidarité est l'occasion pour les collaborateurs venus d'horizons différents de se rencontrer et tisser des liens. Photo Le DL/M.B.

Depuis 5 ans, la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes organise une semaine de la solidarité au profit d'une association, à laquelle participent les salariés qui s'impliquent le temps d'une journée, bénévolement, dans la réalisation d'une action solidaire.

Vendredi, une quinzaine de collaborateurs venus de toute la région, a choisi d'aider Asters, gestionnaire de la Réserve naturelle du Bout du Lac, en arrachant les plantes invasives. Guidés par Rémy Perrin, garde-technicien, les bénévoles, gantés et bien chaussés, se sont attaqués à trois points sensibles envahis par la Renouée du Japon. Ils ont été récompensés de leurs efforts par la découverte de trois

orchidées sauvages sur l'emplacement d'une ancienne décharge, preuve que la nature reprend ses droits.

Cette journée d'investissement est en cohérence avec les valeurs d'esprit d'équipe et de coopération, sur le principe du temps partagé : une demi-journée est offerte par l'entreprise et une demi-journée est prise par le salarié sur ses congés ou RTT.

Après la pause déjeuner, qui a fait la part belle aux fromages et charcuteries locaux, l'équipe s'est attaquée à un second chantier à Veyrier-du-Lac, dans le périmètre de réimplantation des vignes, au profit cette fois de l'association Montagne Vivante.

M.B.

LOCALE EXPRESS

DOUSSARD

Ça va swinguer au Bout du Lac !

→ Visites guidées de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy

Du 10 juillet au 21 août sauf mardi 17 juillet visite annulée en raison du Tour de France. Gratuit.

Tous les mardis de 9 h à 12 h.

Jusqu'au mardi 21 août.

Rendez-vous au parking de la réserve naturelle du Bout du lac,

Réservation obligatoire :

☎ 06 17 54 21 68.

→ À l'occasion de la Fête nationale, le Ski club de Doussard, organise pour la 4^e année consécutive, le grand événement "Lac en Fête", le samedi 14 juillet à partir de 17 heures, sur le port/plage ; l'entrée est gratuite. Spectacle dans les airs avec un époustoufflant show de parapente, spectacle pyrotechnique sur le lac, avec le concours du Club nautique et pour commencer plus calmement, une visite de la réserve naturelle "à la rencontre du castor", animée par Asters dès 17 heures. Enfin, la soirée se terminera par le grand bal gratuit animé par DJ Tony. Pour faciliter l'accès au site, des navettes de bus gratuites seront mises en place, et les Nez Rouges seront également présents. Sur place, buvette et petite restauration.

Figure 16 : Sélection d'articles traitant de la Réserve du Bout du Lac en 2018 © Le Dauphiné Libéré

5.2. SITES WEB

5.2.1. Site Internet du Conservatoire d'Espaces naturels de Haute-Savoie

Le CEN 74 s'est doté d'un nouveau site internet en 2017 pour diffuser de l'information au grand public et aux différents partenaires. Ce site comporte une page par réserve naturelle, un agenda, des liens vers les partenaires, des dossiers... Des mises à jour et des actualités sont régulièrement intégrées.

Cette année l'ensemble des animations proposées de juin à septembre sur la réserve étaient présentées dans l'agenda des événements du site internet du CEN.



Figure 17 : Extrait de l'agenda de la page internet du CEN 74

Ces animations sont issues de la base de données APIDAE dans laquelle toutes les informations concernant les animations en réserve sont saisies. Cela permet à tous les partenaires qui le souhaitent, notamment les Offices de tourisme, de diffuser ces infos.

5.2.2. Réseaux sociaux

La [page Facebook de la Réserve naturelle du Bout du Lac](#) permet de diffuser, au jour le jour, les informations relatives aux actions menées, aux animations et événements organisés tout au long de l'année (chantiers, balade, travaux, comptages). Des photos et films sont régulièrement proposés. La page sert aussi de diffusion pour des informations sur les autres espaces protégés. A la fin de l'année 2018, la page compte plus de 800 abonnés et ce nombre augmente régulièrement.

5.2.3. Sites Internet de partenaires :

Les réserves naturelles sont également toujours présentes sur les différents sites internet traitant de tourisme et loisirs, acteurs en environnement ou partenaires (RNF, Réseau Empreintes 74...).

<https://www.lac-annecy.com/patrimoine-naturel/1/132484-reserve-naturelle-nationale-du-bout-du-lac-d-annecy.html>

<https://www.tourisme-annecy.net/reserve-naturelle-du-bout-du-lac.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9serve_naturelle_nationale_du_Bout_du_Lac_d%27Annecy

<https://www.savoie-mont-blanc.com/Decouvrir/Bouger-et-se-detendre/Rando/6-balades-insolites-La-reserve-du-bout-du-lac-a-Doussard>

<http://randos.en-savoie.fr/randonnee/reserve-naturelle-du-bout-du-lac.html>

<http://www.ilakeannecy.com/reserve-naturelle-bout-du-lac-annecy/>

5.3. EVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS EN 2018

5.3.1. Les 20 ans de l'Association des amis de la réserve naturelle du Bout du lac

Depuis 20 ans l'association des amis rassemble des personnes unies par la même passion pour le site du Bout du Lac. Elles œuvrent en étroite collaboration avec le conservatoire pour faire rayonner ce site naturel protégé. L'association fédère les énergies autour de la volonté de le préserver, le faire connaître et le promouvoir auprès du public.



Figure 18 : Célébration des 20 ans de l'association d'amis

5.3.2. Le jumelage entre Annecy-le-Vieux et la commune de Dori au Burkina Faso avec l'association Echanges Sahel

Une visite de la réserve naturelle du Bout du Lac d'Annecy avec le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie s'est déroulé le 26 mars 2018 en compagnie du Président du CEN74, du garde de la réserve et de Aziz

Diallo, député de la circonscription de Dori. Il a découvert un autre point de vue sur le lac et s'est montré très intéressé par les mesures de protection et de conservation de la nature mises en place sur le site.

Pour tout renseignements sur le jumelage Annecy-le-Vieux/Dori
<http://www.echanges-sahel.org/sentinelles-lac-dannecy-mare-de-dori/>



Figure 19 : Visite de la Réserve dans le cadre du jumelage avec la ville de Dori

6. INSERTION DANS LES RESEAUX

6.1. AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

6.1.1. Réseau des animateurs du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie

Au niveau départemental, les animateurs d'Asters CEN 74 ont travaillé conjointement sur plusieurs projets et se sont réunis à plusieurs reprises. Le projet Môm'en Nature, qui existe depuis 2001, est un bel exemple de collaboration au sein de ce réseau, puisque des classes encadrées par plusieurs animateurs dans le département se retrouvent à l'issue des séances en classe pour une restitution collective au sein de l'une des réserves. En 2018, la journée de rassemblement a été organisée le 19 juin.



Figure 20 : Photographies lors de la journée de restitution du 19 juin 2018

6.1.2. Réseau Empreintes

Le réseau Empreintes réunit des structures d'accueil du public sur les thématiques de l'environnement et du patrimoine. Les animateurs du réseau y participent en s'impliquant dans les réunions plénières, dans certains groupes de travail et en participant activement à certains projets :

- Echanges/forum et formations sur les outils pédagogiques développés,
- Collaboration sur l'élaboration d'outils pédagogiques,
- Emprunt possible d'outils pédagogiques.

Asters CEN 74 participe activement aux groupes de travail proposés par Empreintes notamment au sein du groupe de travail « accessibilité » qui a une importance toute particulière vis-à-vis du Sentier accessible à tous du Bout du Lac et qui devrait permettre de développer les outils pédagogiques et une offre adaptée au public en situation de handicap. L'association est également présente dans le groupe de travail « Espaces Naturels Sensibles » et travaille au sein d'Empreintes 74 sur la méthodologie de mise en place de plans de sensibilisation.

6.1.3. Service de garderie des réserves naturelles de Haute-Savoie et Mission Interservices Eau et Nature (MISEN 74) de Haute-Savoie

Comme présenté précédemment, les gardes des réserves naturelles de Haute-Savoie sont organisés en un réseau départemental fonctionnel.

Ils font également partie de la MISEN 74. Cette mission est chargée de coordonner les actions de police exercées dans les milieux naturels, notamment en matière de circulation des véhicules à moteur, de chasse, de pêche et de surveillance des espaces protégés.

La participation du gestionnaire apporte, à cette mission, l'aide des neuf agents commissionnés des réserves naturelles et, inversement, celle-ci apporte au gestionnaire l'appui des agents des autres services.

6.2. AU NIVEAU REGIONAL

6.2.1. Réseau des réserves naturelles d'Auvergne Rhône-Alpes

Asters est l'une des structures animatrices de ce réseau.

Ce réseau regroupe les réserves naturelles régionales et nationales de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il a été mis en place en accord avec le Conseil Régional Rhône-Alpes et la DREAL, en tant qu'autorités de classement.

Ce réseau se divise en trois groupes de travail : « Gestion », « Police et surveillance » et « Suivis scientifiques » qui ont tous été réunis en novembre 2018 en Auvergne.

6.3. AU NIVEAU NATIONAL

Au niveau national, les trois réserves du massif des Aiguilles Rouges sont représentées par Asters au sein :

- du réseau « Lacs sentinelles » qui rassemble les parcs nationaux, les fédérations des pêcheurs, l'Office de l'Environnement de la Corse et les universités afin d'améliorer la connaissance sur le fonctionnement de ces lacs. Ce réseau est piloté par Asters ;
- de Réserves Naturelles de France, la fédération des réserves naturelles (participation aux CA, AG, commissions, groupes de travail du ministère, etc.) ;
- de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels ;
- de CIPRA France, qui œuvre pour la mise en œuvre de la Convention Alpine ;
- d' « Educ'Alpes » qui réunit des structures d'accueil du public sur les thématiques de l'environnement et du patrimoine, à l'échelle nationale. Les actions sont similaires à ce qui est mené dans le cadre d'Empreintes 74, mais au niveau du massif alpin ;
- L'Observatoire des Galliformes de Montagne, où Asters siège au CA et participe activement à la mise en œuvre des suivis sur les RNN de Haute-Savoie (pour les réserves de montagne) ;

- Asters est pilote du Plan National d'Actions pour le Gypaète barbu à l'échelle des Alpes Françaises et porte le projet Life GypHelp.

Enfin, le coordinateur de la garderie intervient, auprès de l'Agence Française pour la Biodiversité, comme formateur, pour les stages de commissionnement des nouveaux gardes des réserves naturelles.

6.4. AU NIVEAU INTERNATIONAL

- Asters fait partie du Bureau, en tant que Vice-président et représentant des espaces protégés français, du Réseau Alpin des Espaces Protégés « Alparc ». Ce réseau regroupe les espaces protégés (taille supérieure à 100 ha) présents sur l'ensemble de l'Arc Alpin, depuis Monaco jusqu'à la Slovénie ;
- Asters est un acteur majeur à l'échelle du réseau international de sauvegarde du Gypaète barbu de par son implication de longue date sur cette espèce, ses compétences techniques, et sa disponibilité grâce à un poste dédié au sein de la structure.

7. EQUIPE AFFECTEE A LA RESERVE NATURELLE

7.1. BILAN SOCIAL

Afin d'assurer la gestion des trois réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges, Asters a mobilisé l'équipe suivante en 2018 :

Répartition du temps selon les missions et intitulés de la convention avec l'Etat	Equivalent Temps Plein
1-Surveillance du territoire et police de l'environnement Daniel GERFAUD-VALENTIN, Rémy PERIN, Violaine LAUCOIN, Frank HORON, Rémy DOLQUES, Julien HEURET, Jean-José RICHARD-POMET	0,36
2-Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel Rémy PERIN, Benjamin VRAY, Dominique LOPEZ-PINOT, Carole BIRCK, Jean-Baptiste BOSSON	0,152
3-Conseil, études et ingénierie Frank HORON, Daniel GERFAUD-VALENTIN, Violaine LAUCOIN, Clara ERARD, Rémy PERIN, Carole BIRCK, Aline BRETON, Christèle DORO, Christelle DUBOSSON, Anne-Laurence MAZENQ, Céline MICHAUX, François PANCHAUD, Thomas ROSINSKI, Chloé WEEGER	0,657
4-Interventions sur le patrimoine naturel Rémy PERIN, Malorie PARCHET, Violaine LAUCOIN	0,145
5-Création et entretien d'infrastructures d'accueil Rémy PERIN, Benjamin VRAY, Malorie PARCHET, Violaine LAUCOIN	0,062
6- Suivi et évaluation des actions Frank HORON, Daniel GERFAUD-VALENTIN, Violaine LAUCOIN, Anne-Laurence MAZENQ, Carole BIRCK, Rémy PERIN	0,028
7-Management et soutien Violaine LAUCOIN, Cécile GEORGET, Frank HORON, Daniel GERFAUD-VALENTIN, Rémy PERIN, Carole BIRCK, Jean-Baptiste BOSSON, Nadège DAVID, Laurent DELOMEZ, Rémy DOLQUES, Christelle DUBOSSON, Marion GUITTENY, Marie HEURET, Anne-Laurence MAZENQ, François PANCHAUD, Benjamin VRAY, Christelle DUBOSSON, Malorie PARCHET	0,659
8-Participation à la recherche Carole BIRCK, Rémy PERIN	0,006
9-Prestations d'accueil et d'animation Malorie PARCHET, Violaine LAUCOIN, François PANCHAUD, Rémy PERIN, Samuel BOTREAU, Anne-Laurence MAZENQ, Frank MIRAMAND, Chloé WEEGER, Benjamin VRAY, David DELOCHE, Frank MIRAMAND	0,391
10-Production de supports de communication et de pédagogie Anne-Laurence MAZENQ, Violaine LAUCOIN, Carole BIRCK, Jean-Baptiste BOSSON, Rémy PERIN	0,038
TOTAL	2,498

(*) *Equivalent Temps Plein*

Dans ces temps de travail, sont comptabilisés les stagiaires, les responsables hiérarchiques ainsi que le reste de l'équipe scientifique et technique intervenant ponctuellement sur la réserve sont inclus. Il convient d'y ajouter

l'ensemble des missions supports (systèmes d'information, coordination générale) et les personnes impliquées dans la gestion administrative et financière d'Asters, CEN 74.

7.2. BILAN HORAIRE DE LA RÉPARTITION DES MISSIONS

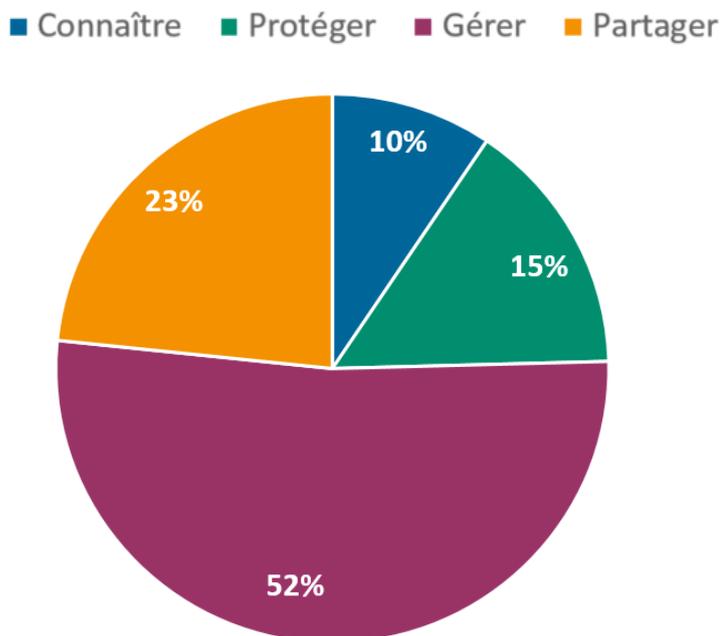
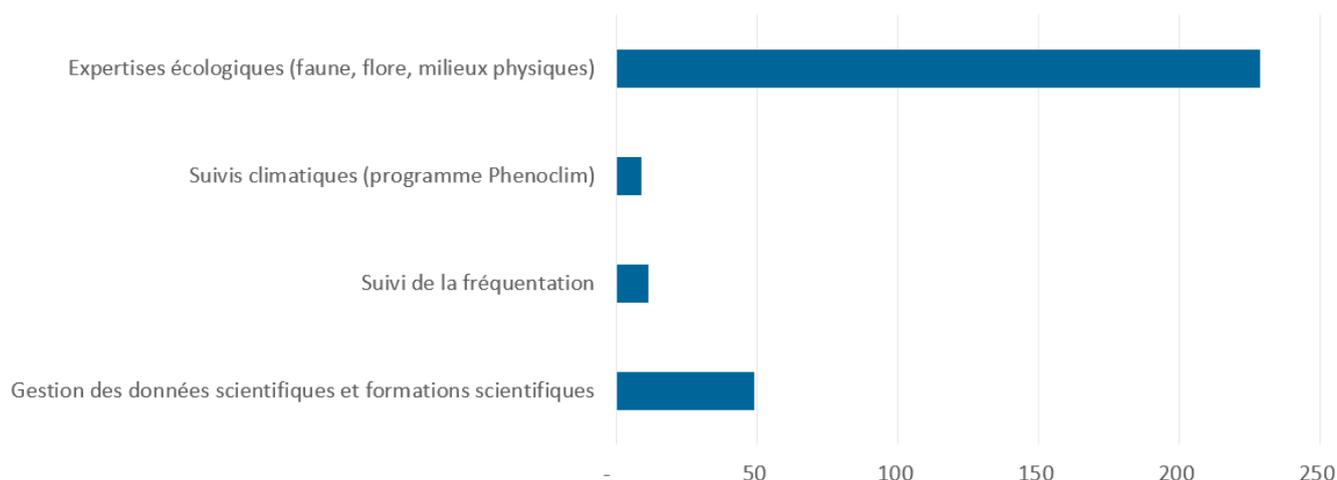


Figure 21 : Répartition du temps de travail sur les grandes missions dans la réserve

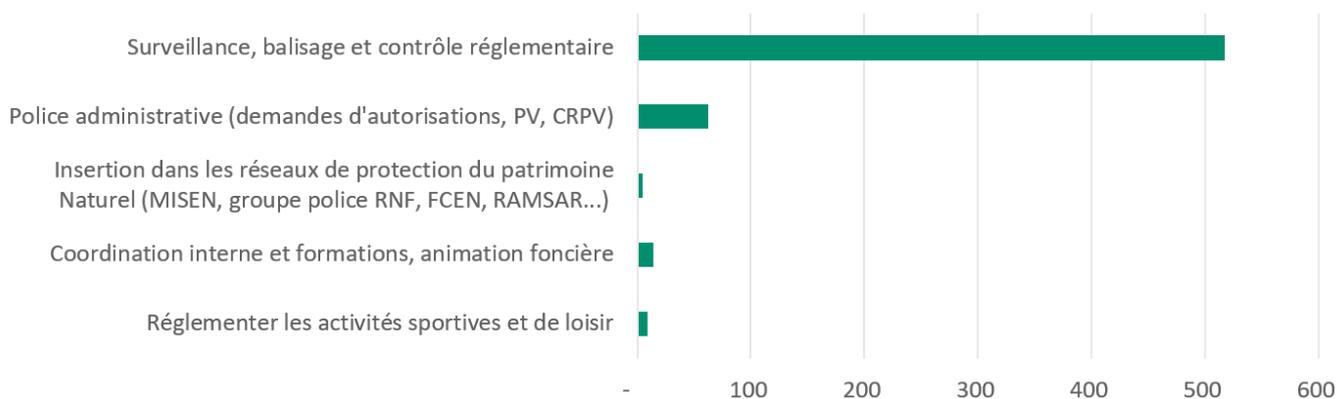
La répartition des missions peut être détaillée comme illustré sur les graphiques suivants

NB : les échelles sont différentes entre les quatre graphes : se reporter aux graduations en abscisse

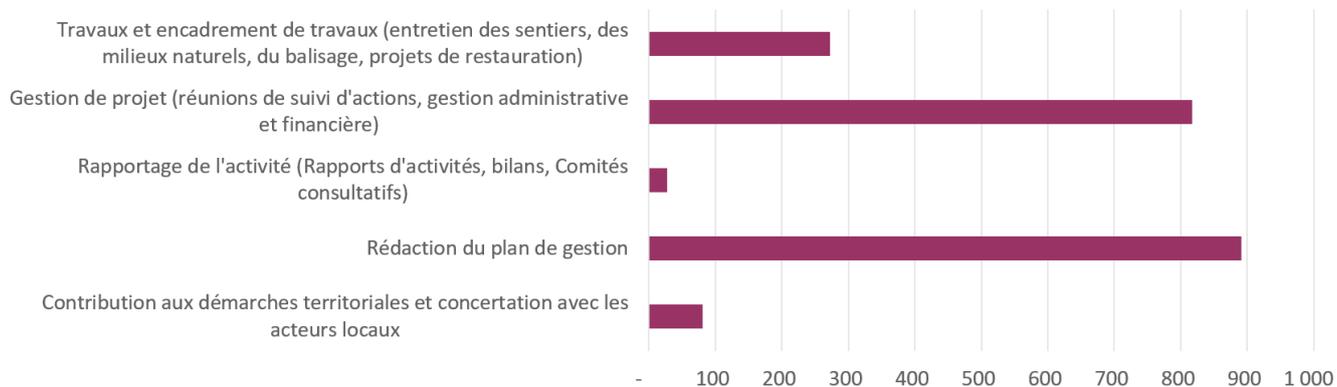
Connaître : détail du volume horaire par type d'action



Protéger : détail du volume horaire par type d'action



Gérer : détail du volume horaire par type d'action



Partager : détail du volume horaire par type d'action

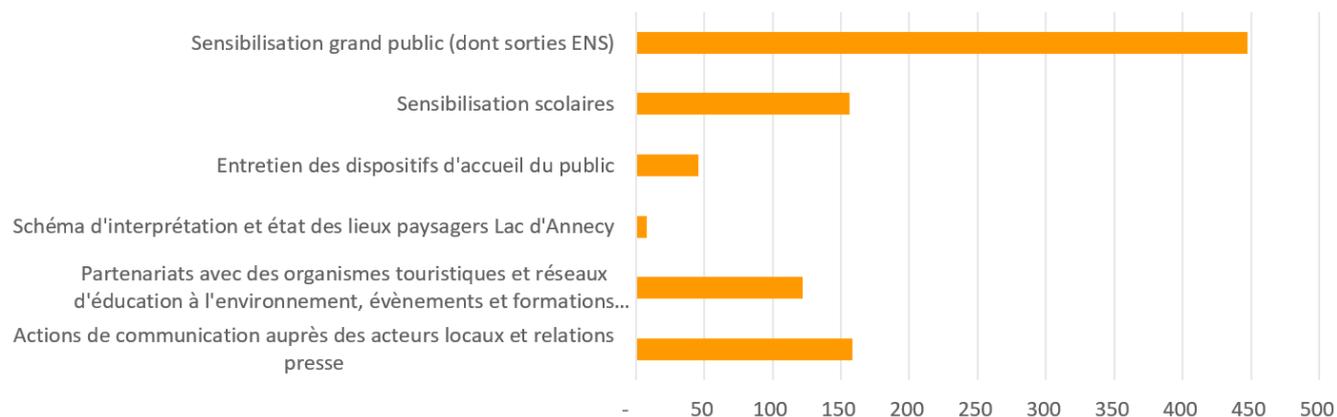


Figure 22 : Graphes des bilans horaires 2018 par grands types d'actions : Connaître, Protéger, Gérer, Partager

8. BUDGET

8.1. RÉCAPITULATIFS BUDGETAIRES 2018

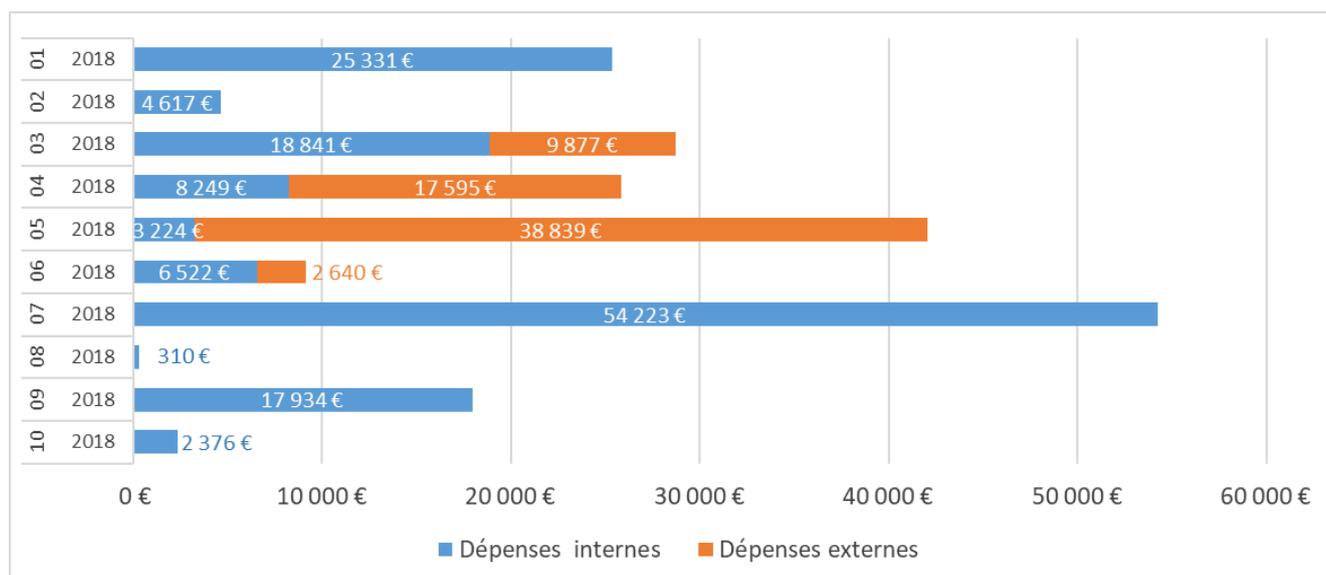


Figure 23 : Graphe des dépenses effectuées en 2018 par item de la convention de gestion(€)

Clé de lecture : Les *dépenses internes* correspondent à la somme de la masse salariale et des frais de fonctionnement (déplacements, loyer, consommables...). Les *dépenses externes* correspondent à la somme des prestations et investissements.

Tableau 1 : Budget 2018 de la réserve naturelle nationale du Bout du lac d'Annecy

Missions convention État	Dépenses	État - Dotation RN74	État- Autres (AERMC, MTES...)	Europe	Département Haute-Savoie	Collectivités	Autres (mécénat, fondations, ...)	Autofinancement
1-Surveillance	25 331 €	19 332 €	5 099 €					900 €
2-Connaissance et suivi	4 617 €	617 €				1 000 €	3 000 €	0 €
3-Conseil, études et ingénierie	28 718 €	4 408 €	24 310 €					0 €
4-Interventions sur le patrimoine naturel	25 844 €	2 224 €	7 500 €	8 620 €		3 500 €	2 000 €	2 000 €
5-Infrastructures d'accueil	42 063 €	6 028 €	23 000 €			1 500 €	6 535 €	5 000 €
6- Suivi et évaluation des actions	9 162 €	9 162 €						0 €
7-Management et soutien	54 223 €	34 891 €					14 332 €	5 000 €
8-Participation à la recherche	310 €	310 €						0 €
9-Accueil et animation	17 934 €	1 000 €			12 277 €	1 605 €	3 052 €	0 €
10- Supports de communication et de pédagogie	2 376 €	376 €					1 081 €	919 €
TOTAL	210 578 €	78 348 €	59 909 €	8 620 €	12 277 €	7 605 €	30 000 €	13 819 €

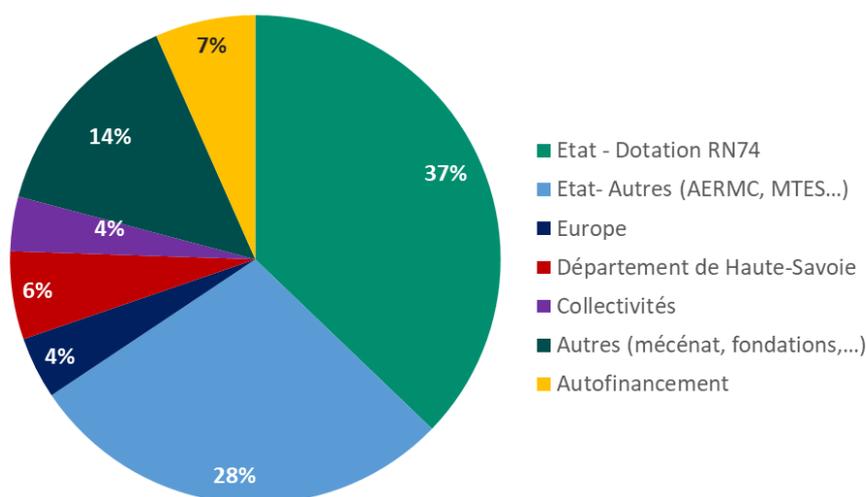


Figure 24 : Visualisation de la répartition des ressources par financeurs en 2018

8.2. ANALYSE DE L'ANNÉE 2018

8.2.1. Les points d'attention

L'année 2018 présente plusieurs particularités par rapport au fonctionnement habituel de la Réserve naturelle. A noter parmi les événements marquants :

- Le départ en cours d'année du conservateur des neuf réserves naturelles de Haute-Savoie, remplacé après un temps de latence par une nouvelle responsable de service Réserve Naturelles de Haute-Savoie et celui du coordinateur des gardes de réserve naturelles et référent police judiciaire et administrative ;
- Un projet européen d'envergure sur lequel une partie des dépenses courantes de la RNN ont pu être reportées (enveloppes surveillance/police et sensibilisation du public sur le projet Grands lacs européens : financements Europe et MTES).

8.2.2. Clés de compréhension : l'articulation des missions du gestionnaire

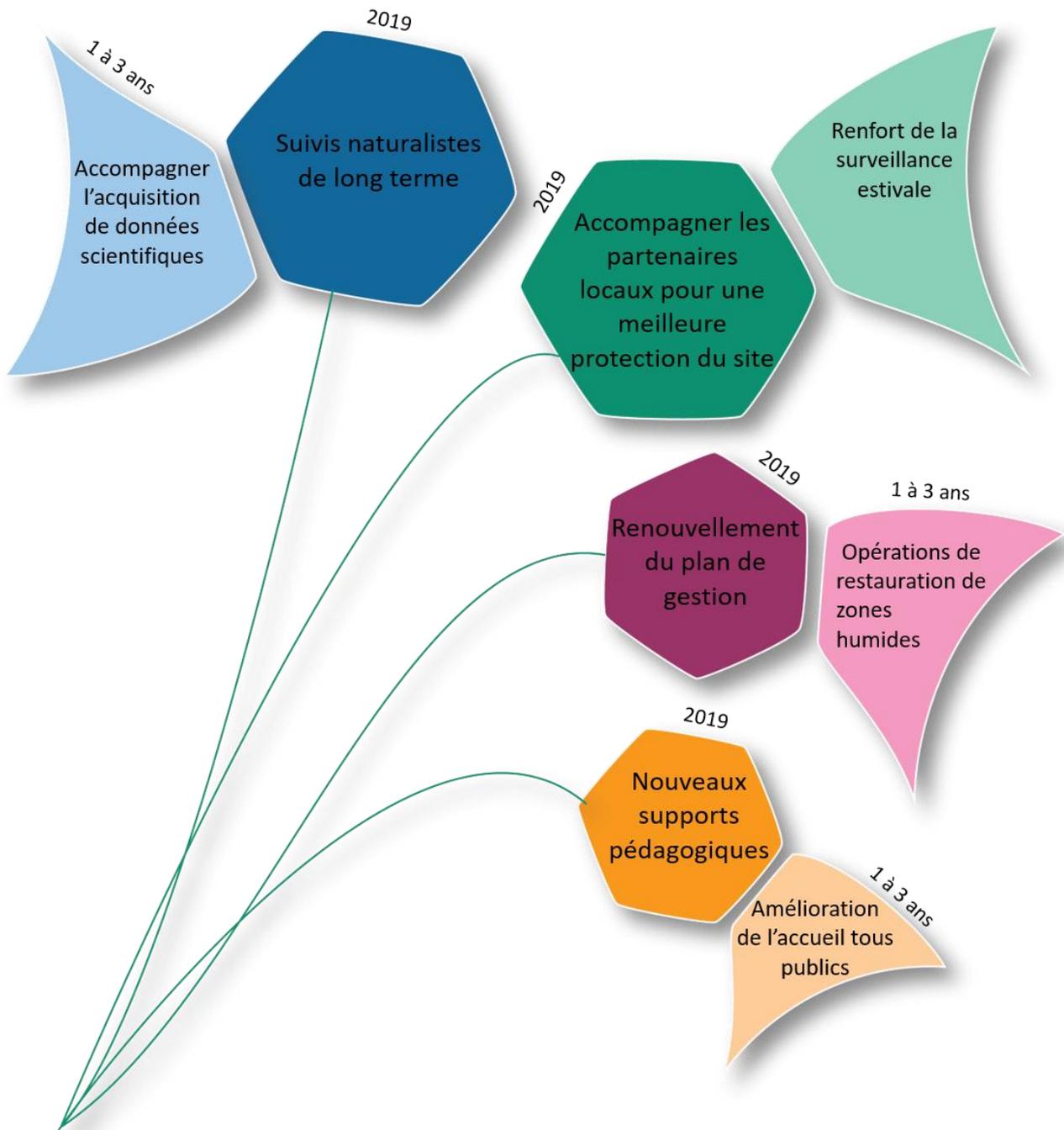
La Réserve Naturelle Nationale du Bout du lac a été créée par l'État français, et demeure sous sa responsabilité ; le Préfet est l'autorité responsable au niveau local. Le Code de l'environnement impose la désignation d'un gestionnaire chargé d'assurer la surveillance, de mettre en place la gestion et l'animation du site.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie est le gestionnaire des 9 RNN du département. Les modalités de sa gestion et la nature de ses missions sont fixés par voie de convention :



Figure 25 : Missions du gestionnaire des réserves naturelles de Haute-Savoie fixées par convention avec l'Etat

8.3. PERSPECTIVES D' ACTIONS 2019



8.4. PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2019

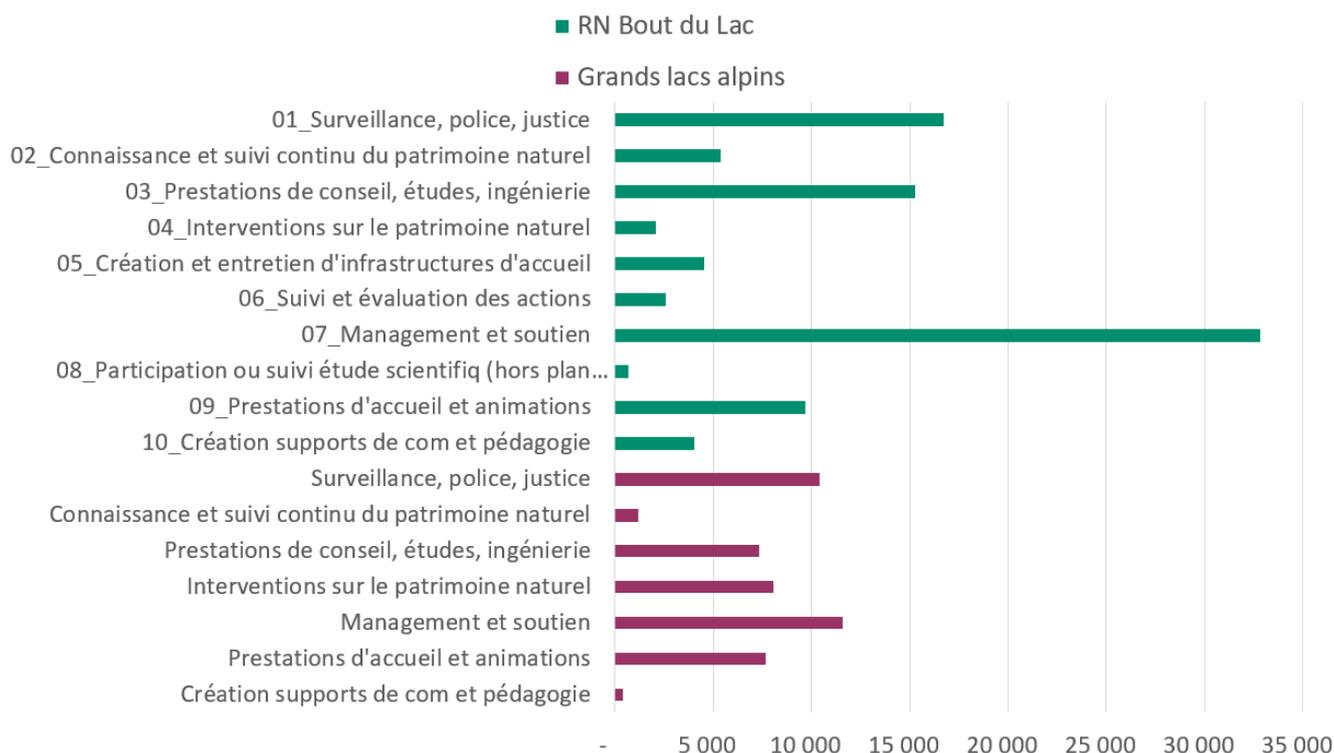


Figure 26 : Graphe prévisionnel des dépenses 2019 d'après les missions DREAL (€) pour les activités Réserve naturelle et le projet européen Grands lacs alpins

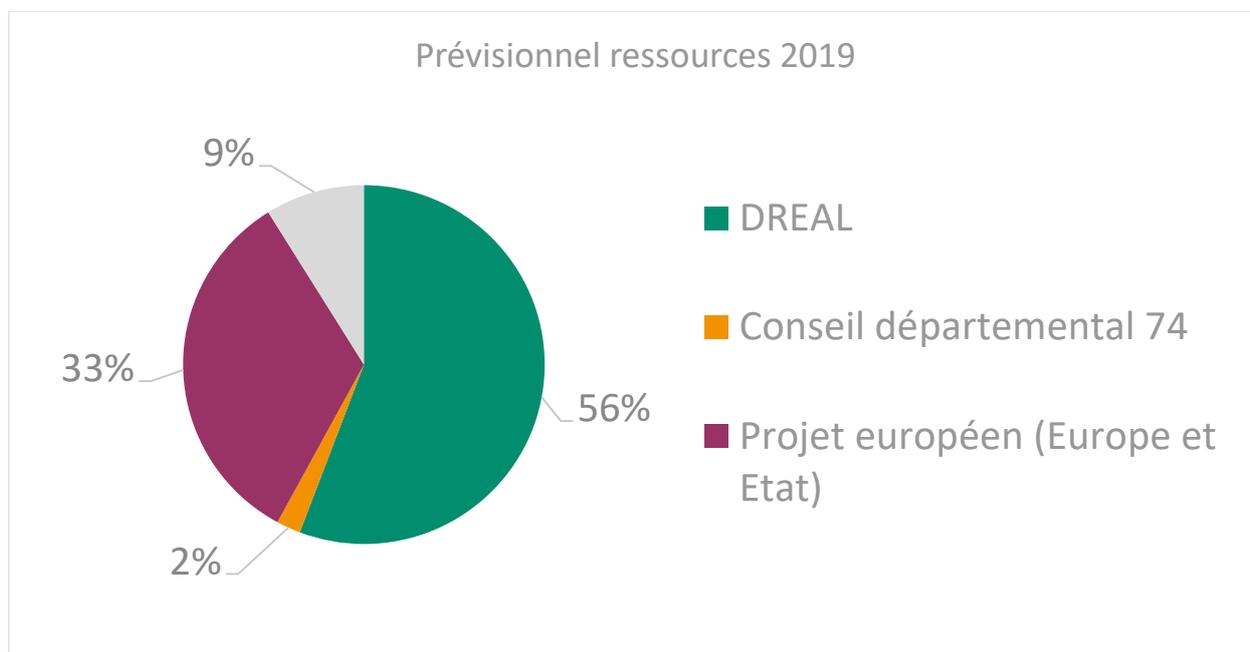


Figure 27 : Graphe prévisionnel des ressources 2019

RN Bout du Lac	Dépenses	État – Dotation RN	Conseil départemental Haute-Savoie	Grands lacs alpins (Europe et État)	Autres (dont collectivités, mécénat et autofinancement)
01_Surveillance, police, justice	16 722	16 722			
02_Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	5 398	5 398			
03_Prestations de conseil, études, ingénierie	15 292	12 292			3 000
04_Interventions sur le patrimoine naturel	2 091	1 537			554
05_Création et entretien d'infrastructures d'accueil	4 546	4 546			
06_Suivi et évaluation des actions	2 590	2 590			
07_Management et soutien	32 843	27 843			5 000
08_Participation ou suivi étude scientifiques (hors plan gestion RN)	717				717
09_Prestations d'accueil et animations	9 707	5 467	3 040		1 200
10_Création supports de com et pédagogie	4 038	2 038			2 000
Grands lacs alpins	-				
Surveillance, police, justice	10 435			10 435	
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	1 183			1 183	
Prestations de conseil, études, ingénierie	7 359			7 359	
Interventions sur le patrimoine naturel	8 070			8 070	
Management et soutien	11 583			11 583	
Prestations d'accueil et animations	7 664			7 664	
Création supports de com et pédagogie	390			390	
Sous-totaux	140 631	78 433	3 040	46 686	12 472

Tableau 2 : Bilan prévisionnel du budget 2019 de la Réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy (€)

Crédits photographiques

Asters CEN 74

Alexandre Guillemot, Julien Heuret, Malorie Parchet, Lise Camus-Ginger, Anne-Laurence Mazenq



Asters- CEN Haute-Savoie

84 route du Viéran

74370 PRINGY

Tél. 04 50 66 47 51

www.cen-haute-savoie.org

lise.camus-ginger@cen-haute-savoie.org

